

# Rapport de mission - Voyage d'études sur les paysages des Cantons-de-l'Est

Du 11 au 13 octobre 2023



# Table des matières

<b>1. Le Contexte</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Les Participants</b> .....	<b>4</b>
<b>3. La programmation</b> .....	<b>6</b>
<b>4. Résumé du jour 1 – MRC Memphrémagog et Vermont</b>	
<b>4.1 Présentation du Plan paysage 2022-2026</b> .....	<b>9</b>
a) Échéancier du Plan paysages .....	10
b) Grands types d’actions paysagères.....	10
c) Les 8 actions principales du Plan d’action paysages .....	10
<b>4.2 Présentation de la Fiducie d’utilité sociale agricole paysagère (FUSA)</b> .....	<b>12</b>
a) Définition de la FUSA paysagère .....	13
b) Objectifs .....	13
c) Moyens pour réaliser une FUSA paysagère .....	13
d) Les approches .....	13
e) Les prochaines étapes de réalisation .....	13
<b>4.3 La virée du lac Memphré</b> .....	<b>14</b>
a) L’itinéraire .....	14
b) Bibliothèque Haskell .....	14
c) Les intervenants du Vermont .....	15
d) Lavender Essentials of Vermont .....	16
e) Haltes relaxes du Canon de Potton.....	18
f) Quai de Knowlton Landing.....	18
g) Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac .....	19
<b>5. Résumé du jour 2 – MRC du Haut-Saint-François</b> .....	<b>22</b>
<b>5.1 Présentation du projet des Sheds panoramiques</b> .....	<b>22</b>
a) Description du projet.....	22
b) Genèse .....	22
c) Le concept .....	23
d) La méthodologie pour le choix des sites.....	24
e) La mise en œuvre du projet.....	25
f) La coordination.....	25

g) Le financement.....	26
h) Discussion avec la mairesse de East Angus.....	27
i) Discussion avec la mairesse de Ascot Corner .....	28
j) Les outils de communication .....	28
k) Conclusion .....	29
<b>5.2 Présentation de Foresta Lumina .....</b>	<b>31</b>
a) Mise en contexte .....	31
b) Description du projet .....	32
c) Genèse du projet.....	32
d) Les objectifs.....	32
e) Le financement.....	33
f) L’ouverture de Foresta Lumina.....	33
g) Conclusion .....	33
<b>6. Résumé du jour 3.....</b>	<b>35</b>
<b>6.1 L’observatoire photographique des paysages de Memphrémagog .....</b>	<b>36</b>
a) Petit historique de l’intérêt porté du bâti aux paysages.....	36
b) Une recherche pionnière – La MRC des Laurentides.....	39
c) La région de Memphrémagog et la sensibilité paysagère du 19 <sup>e</sup> siècle .....	40
d) La MRC de Memphrémagog.....	40
6.2 Les observatoires photographiques.....	41
<b>6.3 Les considérations techniques des observatoires du paysage.....</b>	<b>44</b>
<b>6.4 La réhabilitation de la tête du lac Memphrémagog .....</b>	<b>45</b>
a) Conclusion de M. Gérard Beaudet.....	46
6.5 Paysages et requalification des églises dans la MRC de Memphrémagog.....	47

## ANNEXE 1 – Résumé photographique

## ANNEXE 2 – Sondage d’appréciation

# 1. Contexte

Le voyage d'études sur les paysages est inscrit au plan d'action de l'Entente sur les paysages de la Capitale-Nationale 2022-2025, à l'objectif 3 – Animer et concerter les acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des Paysages; à l'action 3.5 : Organiser une sortie pour aller à la rencontre d'une MRC ayant des démarches paysagères intéressantes ou visiter un projet paysage inspirant au Québec ou ailleurs (Memphrémagog 2023).

En septembre 2023, les partenaires de l'Entente sur les paysages ainsi que d'autres acteurs œuvrant à la protection et à la mise en valeur des paysages sur le territoire couvert par l'Entente, c'est-à-dire les MRC de Charlevoix-Est, Charlevoix, La Côte-de-Beaupré, l'Île d'Orléans, Portneuf et La Jacques-Cartier ont été invités à participer à un voyage d'études de 3 jours dans les Cantons-de-l'Est.

Les objectifs du voyage étaient d'inspirer les participants en présentant des actions et initiatives paysagères uniques à cette région, d'accroître les connaissances par le biais de conférences et de visites sur le terrain et de rencontrer d'autres intervenants œuvrant à la mise en valeur et la protection des paysages au Québec. Les visites prévues étaient en lien avec les actions identifiées pour les prochaines années dans l'Entente Paysages.

Près d'une dizaine de conférenciers et intervenants ont été invités à présenter leurs projets en cours ou à venir ou réalisations paysagères. Les participants ont pu voir des lieux historiques et de cultes d'exceptions, des paysages à couper le souffle et rencontrer des gens qui, comme eux, ont à cœur l'avenir des paysages au Québec et ailleurs.

# 2. Les participants

Au total, 13 participants aux profils professionnels variés se sont inscrits au voyage.

Prénom	Nom	Titre	Employeurs
Amélie	Adam	Chargée de projet en environnement	Réserve de la Biosphère de Charlevoix
Kathleen	Allard	Agente de développement culturel - Patrimoine immobilier	MRC de Portneuf
Carole	Beauregard	Coordonnatrice de projets en aménagement du territoire	CMQ
David	Belghe	Ex-président du Conseil du paysage québécois	
Lise	Buteau	Directrice adjointe	Dev CDB
Sophie	DeBlois	Chargée projet paysages	Dev CDB
Mélissa	Ennis	Agente de développement en patrimoine immobilier	MRC CDB
Jean	Guillemette	Aménagiste du territoire	MRC de Charlevoix Est
Louis-Philippe	Rousselle-Brosseau	Architecte paysagiste	Les topographes, architecture de paysage Inc.
Célia	Solinas	Urbaniste	Ville de Saint-Raymond
Raphael	Thibault Gobeil	Chargé de projets - direction environnement	Hydro Québec
Annabelle	Tremblay	Agente développement économique	MRC de Charlevoix
Annie	Vaillancourt	Agente de développement culturel	MRC de Charlevoix

Près d'une dizaine de conférenciers et intervenants ont été invités à présenter leurs projets en cours ou à venir ou réalisations paysagères. Les participants ont pu voir des lieux historiques et de cultes d'exceptions, des paysages à couper le souffle et rencontrer des gens qui, comme eux, ont à cœur l'avenir des paysages au Québec et ailleurs.

### 3. La programmation

## 11 octobre – MRC DE MEMPHRÉMAGOG ET VERMONT

---

**8h45 : Accueil** – Marais-aux-cerises, Magog

**9h00 : Affirmer son identité territoriale:** Le *Plan d'action paysage 2022-2026* de la MRC de Memphrémagog – Lyne Desnoyers, agronome. Chargée de projets – Paysages et agriculture à la MRC de Memphrémagog

**9h45 : Assurer la protection des paysages par l'usage agricole** - La *Fiducie d'utilité sociale agricole paysagère* - Lyne Desnoyers

**10h30 : La « Virée sur le lac Memphré » :** Découverte du circuit binational gourmand et panoramique autour du lac Memphrémagog



Magog, Marais-aux-cerises



Newport, Vermont

**11h10 : Bibliothèque Haskell :** Lieu situé à cheval sur la frontière américaine. Visite commentée - patrimoine et histoire.

**11h50 : Lavender Essentials of Vermont :** Agrotourisme, une façon de profiter des vues panoramiques.

**12h00: Dîner** – Restaurant Eastside, Newport, É.-U.

**13h30 : Historiquement, comment l'État du Vermont a pris soin de ses paysages?** - Katharine Ingram, responsable des relations commerciales et des partenariats de l'Office du tourisme de l'État du Vermont et Rick Ufford-Chase, Director, Newport City Downtown Development.

**14h30 : La « Virée du lac Memphré » –** Découverte guidée du parcours panoramique et gourmand

**15h00: Halte relax du Canton de Potton**

**15h35: Quai de Knowlton-Landing**

**16h00 : Abbaye Saint-Benoît-du-Lac**

**17h00 : Cocktail et souper-** Restaurant Les Enfants terribles, Magog  
**19h30 : Fin des activités**



Magog, Brasserie Les enfants terribles

## 12 OCTOBRE – MRC du Haut-Saint-François

---

**9h00 : Départ de Magog par le Chemin des Cantons**, tour guidé par Géraldine Lansiaux, Chargée de projet pour Tourisme Cantons-de-l'Est

**10h00 : Accueil** – Restaurant *La ruée vers Gould*, Ligwick

**10h30 : Lucarne sur le panorama** : Présentation du circuit des Sheds panoramiques – Mme Julie Pomerleau, agente de développement culturel au CLD du Haut-Saint-François

**12h00 : Dîner** – Restaurant *La ruée vers Gould*



Village de Dudswell



Shed panoramique de Hampden

**14h00 : Découverte des Sheds panoramiques** : Tour guidé sur le territoire. Visite des Sheds de Ligwick, Dudswell et East-Angus – Mme Julie Pomerleau

**16h30 : Un parcours nocturne illuminé pour mettre en valeur la forêt** : Présentation du projet par madame Caroline Sage, directrice générale du Parc de la gorge de Coaticook

**17h30 : Souper** – Restaurant Le Coffret de l'imagination

**19h00 : Foresta Lumina** : Visite du parcours nocturne illuminé

**21h00 : Fin de la journée**



Foresta Lumina

## 13 OCTOBRE – MRC DE MEMPHÉMAGOG

---

GÉRALD DOMON · GÉRARD BEAUDET · KARL GAUTHIER

### Paysages en évolution

L'observatoire photographique de Memphrémagog

**8h45 : Accueil au Bistro KOZ**

**9h00 : L'observatoire des paysages de Memphrémagog**  
- Conférence de **Gérard Beaudet**, urbaniste émérite, professeur titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal

**10h30 : La réhabilitation de la tête du lac Memphrémagog** – Conférence de Gérard Beaudet suivi d'une visite sur le site.

**11h45 : Dîner – Bistro KOZ**



Les Presses de l'Université de Montréal



Église de Saint-Étienne-de-Bolton

**13h00 : Paysages et requalification des églises dans la MRC de Memphrémagog** – Un parcours pittoresque de 80 kilomètres embrassant la zone nord-ouest du territoire de Memphrémagog, incluant les arrêts suivants :

Église Saint-Austin, Austin  
Centre Saint-Patrick, Bolton-Est  
Église de Saint-Étienne-de-Bolton  
Centre culturel St-Matthew, Stukely-Sud  
Complexe Saint-Édouard, Eastman  
Ensemble Institutionnel Saint-Luke (Distillerie Cherry River)

Tour guidé en compagnie des élus de la région de Memphrémagog – Animation de Mme Lyne Desnoyers en compagnie de M. Gérard Beaudet.

**17h00 : Fin des activités**

## 4. Résumé du jour 1

Le jour 1 du voyage débute au Marais-aux-Cerises à Magog où Madame Lyne Desnoyers, chargée de projets paysages et agriculture à la MRC de Memphrémagog, nous présente deux conférences. Une première intitulée *Affirmer son identité territoriale: Le Plan d'action paysage 2022-2026 de la MRC de Memphrémagog* et une seconde intitulée *Assurer la protection des paysages par l'usage agricole - La Fiducie d'utilité sociale agricole paysagère*.

Depuis son arrivée en poste à titre de chargée de projet paysages et agriculture en 2021, Lyne Desnoyers a participé à l'élaboration du Plan d'action paysages 2022-2026 de la MRC de Memphrémagog en collaboration avec la *Coopérative Les Mille Lieux*. Elle travaille présentement au développement de la première Fiducie d'utilité sociale agricole paysagère au Québec. Elle a aussi, entre autres, élaboré avec des collègues du Vermont une carte panoramique et gastronomique autour du lac Memphrémagog nommée « *La virée du lac Memphré!* ». Les interventions de madame Desnoyers tournent autour de ces sujets.

### 4.1 PRÉSENTATION DU PLAN PAYSAGES 2022-2026

Depuis sa fondation, la MRC de Memphrémagog a multiplié les initiatives de mise en valeur de son cadre paysager. À la suite d'un bilan de ses initiatives, études et documents de planification, un plan d'action a été élaboré en collaboration avec la *Coopérative Les Mille Lieux*, afin de créer un legs concret et durable en matière de mise en valeur du paysage régional.

Déjà en 1999, une vaste liste d'actions visant à protéger et mettre en valeur les paysages de la région avait été rédigée. En 2008, la MRC citait à son schéma d'aménagement les paysages pittoresques ainsi que des paysages identitaires et mit en place une réglementation en conséquence.

La MRC de Memphrémagog avec le Plan paysages désire se positionner comme leader de grands projets d'ensemble venant consolider son identité territoriale en focalisant sur les paysages culturels. Les objectifs du Plan paysages sont de :

- Faciliter un accès gratuit et accessible aux paysages culturels tout au long de l'année, autant pour les citoyens que pour les touristes
- Valoriser et pérenniser les paysages grâce à la mise en œuvre du plan d'action 2022-2026
- Favoriser la mobilisation des citoyens et des municipalités
- Favoriser l'appropriation de ces lieux par le milieu artistique et culturel

En novembre 2022, un protocole d'entente entre le MAMH et la MRC a été signé. Le budget total alloué à la réalisation du plan d'action paysages est de 1 152 000 \$, dont

960000 \$ proviennent du volet "Signature innovation" du Fonds régions et ruralité (FRR) du MAMH et 192 000 \$ de la MRC de Memphrémagog.

**a. L'échéancier du Plan paysages :**

- Novembre 2021: Entente pour élaborer le plan d'action, avec la *Coopérative Les Mille Lieux* et le comité FRR de la MRC
- Novembre 2022: Protocole d'entente entre MAMH et la MRC de Memphrémagog pour la réalisation du plan d'action
- Février 2023: Adoption du cadre de gestion et des règles de fonctionnement
- Décembre 2024: Avoir engagé toutes les sommes
- Décembre 2025: Avoir dépensé toutes les sommes
- Fin mars 2026: Dépôt du rapport final

**b. Les 7 grands types d'actions paysagères**  
tirées du rapport final de la *Coopérative Les Mille Lieux*:



**c. Les 7 actions principales du Plan d'action paysages**

**4 projets structurants**



**Les objectifs :** Mobiliser les citoyens et les élus à la mise en valeur des paysages culturels, stimuler l'émergence de projets locaux sur les paysages et soutenir la mise en œuvre des 7 autres projets du Plan d'action.

**Les moyens :** Créer des comités de paysages locaux pour chaque municipalité (ou groupe de municipalités), la co-crédation d'un plan d'action incluant un bilan et des actions paysages par municipalité et le lancement d'un appel de projets : mi-octobre 2023 + mi-mars 2024.



**Les objectifs** : Colliger et mettre en valeur les actions posées par la MRC sur les paysages à travers son histoire et célébrer l'engagement de la MRC sur les paysages.

**Les moyens** : Créer une ligne du temps sur le site Web de la MRC des actions posées depuis sa création, sur les paysages, d'organiser un évènement festif pour lancer cette section du site et le début de la mise en œuvre du Plan d'action paysages.

Une ligne du temps est disponible sur le site :

<https://www.mrcmemphremagog.com/paysages>. En cliquant sur chacune des dates, il est indiqué quelle démarche paysagère a été réalisée cette année-là.



**Les objectifs** : Permettre aux citoyens (et visiteurs) de découvrir les paysages culturels et les éléments d'intérêt esthétique et faciliter l'accès au paysage.

**Le moyen** : Créer un outil web faisant découvrir les paysages culturels en choisissant le mode de transport; à pied, à vélo ou en auto et le parcours; panoramique, culturel, tourisme gourmand ou sensoriel.



**L'objectif** : Faciliter l'accès aux paysages grâce à des sentiers pédestres pérennisés.

**Les moyens** : Créer une carte des sentiers pédestres de la MRC de Memphrémagog, se doter d'une stratégie uniformisée de signalisation pour marquer l'entrée des nouveaux sentiers et des réseaux existants, rédiger un questionnaire type pour aider à créer des servitudes de passage notariées pour pérenniser les sentiers sur les terrains privés et fournir un fonds d'aide pour la négociation d'ententes de servitudes de passage.

#### 4 projets pilotes



**L'objectif** : Préserver une vue en milieu rural dont la pérennité est menacée par la dynamique d'enfrichement des pâturages et des terres agricoles propres à notre territoire de villégiature.

**Le moyen** : Créer une halte panoramique, soit un lieu d'interprétation du paysage agricole, sur un site. Cette halte adoptera une facture sobre et ses matériaux s'agenceront à ceux du paysage culturel environnant.



## Paysages agricoles

**L'objectif** : Revaloriser les paysages agricoles de la MRC.

**Les moyens** : Créer une fiducie d'utilité sociale en agriculture paysagère (FUSA), afin de protéger à perpétuité l'usage agricole. Trouver un site porteur pour accueillir une première terre et y construire la halte panoramique et développer un projet agricole viable sur le site selon ses caractéristiques, qui pourrait être transposable sur d'autres sites à joindre à la FUSA.



## Monitoring paysager

**L'objectif** : documenter visuellement, par le biais de photographies, les paysages ciblés en continu.

**Les moyens** : créer 2 à 3 sites de monitoring de points de vue exceptionnels connus comme étant des lieux de transformation ou de continuité paysagère. Ces espaces seront localisés sur des routes municipales ou provinciales.



## Modèle de rétribution

**L'objectif** : reconnaître le rôle citoyen dans la protection et la préservation du caractère public des vues et panoramas qui forgent l'identité de la MRC.

**Le moyen** : création d'un programme de rétribution, par financement, allocation ou autre, offert par les municipalités aux propriétaires fonciers qui entretiennent le paysage, tel qu'une vue par exemple). Les actions qui pourraient être rétribuées seraient l'élagage et la coupe d'arbres, la fauche paysagère, le pré fleuri et la plantation d'arbres.

## 4.2 PRÉSENTATION DE LA FIDUCIE D'UTILITÉ SOCIALE AGRICOLE PAYSAGÈRE (FUSA PAYSAGÈRE)

À l'action 6, *Valorisation agricole*, du Plan d'action Paysages, il est prévu de mettre en place une FUSA paysagère qui entre dans les grandes actions paysagères visant à conserver et protéger les paysages. Il s'agit d'un des 4 projets pilotes inscrits au Plan d'action. La FUSA est aussi inscrite au plan d'action du PDZA qui a été mise à jour en 2021.

### a. Définition d'une FUSA

Une fiducie d'utilité sociale est une instance légale permettant de pérenniser l'usage agricole. Un propriétaire d'une terre sur le territoire de la MRC pourrait intégrer sa terre dans cette FUSA, afin de s'assurer que son usage agricole soit perpétué.

## **b. Objectifs de la FUSA paysagère**

La fiducie d'utilité sociale agricole paysagère vise à perpétuer l'usage agricole sur le territoire de la MRC de Memphrémagog pour :

- La préservation de paysages champêtres et de vues panoramiques
- La préservation des terres cultivables à des fins de production agricole selon les principes de l'agroenvironnement
- Assurer une agriculture de proximité et une occupation dynamique du territoire rural
- Assurer un accès public aux paysages champêtres par le réseau routier

## **c. Les moyens pour réaliser le projet pilote de la FUSA paysagère**

- Créer la structure légale de la fiducie d'utilité sociale en agriculture paysagère, afin de protéger à perpétuité l'usage agricole
- Trouver un site porteur pour accueillir une terre et y construire la halte panoramique et développer un projet agricole viable sur le site selon ses caractéristiques, qui pourrait être transposable sur d'autres sites à joindre à la FUSA.

## **d. Trois approches possibles pour la future FUSA paysagère**

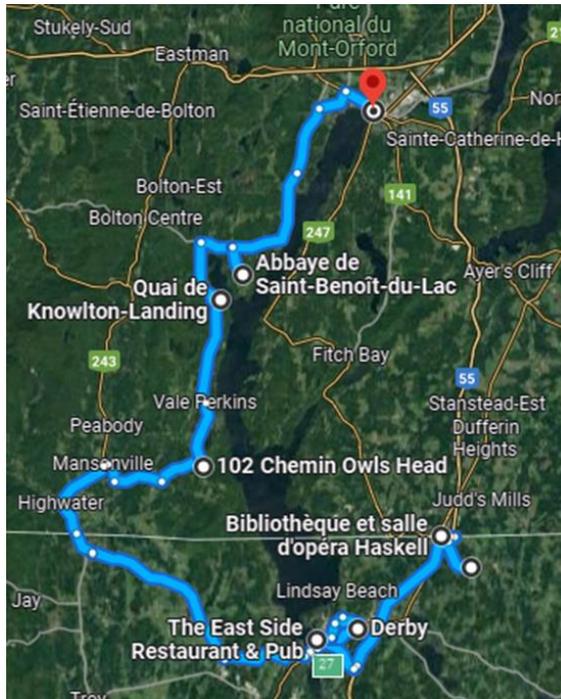
- Grever sa terre d'une servitude de vue paysagère : la terre peut être vendue avec le temps, mais l'espace ouvert est perpétué par la FUSA
- Grever sa terre d'une servitude d'usage agricole : la terre peut être vendue avec le temps, mais l'usage agricole est géré par la FUSA, à perpétuité
- Transférer la terre dans la FUSA : la FUSA détient la pleine propriété de la terre, qui ne peut être revendue. La FUSA perpétue l'usage agricole et la vue paysagère, à perpétuité

## **e. Les prochaines étapes pour la réalisation de la FUSA paysagère**

- Finaliser la création de l'acte fiduciaire
- Développer le plan de communication
- Développer des gabarits de travail pour de futures ententes de servitude
- Déploiement du plan de communication
- Soutenir la mise en œuvre du legs d'une première terre dans le Canton de Potton

## 4.3 LE VERMONT ET VIRÉE DU LAC MEMPHRÉ!

### a. Itinéraire



Bibliothèque et salle d'opéra Haskell, 93 C

Lavender Essentials of Vermont, 2103 He

The East Side Restaurant & Pub, 47 Landi

Derby, Vermont, États-Unis

102 Chem. Owls Head, Mansonville, QC J

Quai de Knowlton-Landing, 94 Chem. de H

Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, 1 Rue Pri

Les Enfants Terribles – Magog, 803 Rue F

### b. Visite de la salle d'opéra et de la bibliothèque Haskell

La bibliothèque et salle d'opéra Haskell a ouvert ses portes en 1904. Située à la fois dans la municipalité de Stanstead au Québec et de Derby Line au Vermont, elle a été délibérément construite à cheval sur la frontière canado-américaine.



*Crédit photo: Haskell Library*

Classé monument historique aux États-Unis et au Canada, cet immeuble est unique. En effet, sa salle de théâtre est traversée par une frontière internationale. Les spectateurs sont assis aux É.-U. et la scène au Canada. La porte d'entrée et la salle de lecture sont situées aux É.-U., mais les livres sont au Canada.

La salle d'opéra située au-dessus de la bibliothèque a été extraordinairement bien conservée et entretenue. On y retrouve une ornementation riche, des moulures de plâtre, des fresques et les rideaux de scène sont authentiques.

Le Haskell continue de jouer un rôle vital pour les communautés frontalières. Il symbolise l'amitié entre les 2 pays.<sup>1</sup>



Crédit photo: Haskell Library

### c. Rencontre avec les intervenants du Vermont au restaurant Eastside

- Katharine Ingram, responsable des relations commerciales et des partenariats de l'Office du tourisme de l'État du Vermont
- Rick Ufford-Chase, Director, Newport City Downtown Development.

Au cours de cette rencontre, il a été question, entre autres, de revitalisation du centre-ville de Newport au Vermont.

Newport est une petite ville d'environ 5000 habitants qui tente de revitaliser son centre-ville avec l'aide du « *Designated Downtown Program* ». Rick nous a expliqué les enjeux auxquels Newport fait face quant à la vitalité de son centre-ville. Il nous a expliqué qu'il y a pénurie de logements et que c'est en quelque sorte le nerf de la guerre. Selon lui, tu ne peux pas démarrer une entreprise à un endroit où il n'y a pas d'endroit pour habiter.



Crédit photo: Sophie DeBlois

Voici les programmes gouvernementaux dont il a été question lors de la présentation.

<sup>1</sup> <http://fr.haskelloperahouse.org/>

## State Designation Programs

Le “*Department of Housing and Community Development*” gère les “*State Designation Programs*” – *Downtowns, Village Centers, New Town Centers, Growth Centers and Neighbourhood Development Areas*. Ces programmes offrent aux communautés l’assistance technique dont elles ont besoin pour concevoir de nouveaux projets, de nouveaux développements ou le réaménagement d’espaces dans les zones désignées. Les incitatifs du programme sont pour le domaine public et privé et incluent, par exemple, des crédits de taxes pour la réhabilitation des immeubles patrimoniaux qui permettent de bonifier l’offre locative, des fonds d’amélioration du transport public, etc.<sup>2</sup>

## Présentation du « *Vermont Downtown Program* »

Le *Vermont Downtown Program* est un programme « *Main Street America™* » qui accompagne et supporte les communautés dans la revitalisation de leur centre-ville en préservant le caractère historique des lieux et en améliorant le dynamisme économique des moyens et plus grands centres historiques.



Depuis 1999, l’appellation *Downtown Program* a fourni aux communautés de l’aide financière, des formations, une assistance technique afin de supporter les efforts locaux de restauration d’immeubles patrimoniaux, améliorer l’accès au logement, concevoir des villes, des communautés accessibles à pied et encourager le développement économique en incitant les investissements publics et privés.

Le *Vermont Downtown Program* fait partie du « *Main Street America™ Program* ». Ce programme aide à bâtir un réseau fort provenant des milieux. Il comprend 40 « *Coordinating Programs* » dans plus de 2 000 municipalités et communautés à travers les États-Unis. Ce réseau est engagé à créer des milieux de vie de qualité et des communautés plus résilientes par la préservation et la promotion du développement économique.

---

<sup>2</sup> <https://accd.vermont.gov/community-development/designation-programs>

Cette stratégie encourage les communautés à réaliser des changements à long terme, mais aussi à implanter des activités peu coûteuses qui attirent la population dans les centres-villes et qui créent de l'enthousiasme à propos de ces communautés.

Lorsqu'une municipalité reçoit la désignation, des employés offrent des formations et des ressources afin d'assister la municipalité et la « *downtown organization* » dans l'élaboration d'un plan de revitalisation du centre-ville.<sup>3</sup>

## SUITE DE LA VIRÉE DU LAC MEMPHRÉ!

### d. Lavender Essentials of Vermont

2103 Herrick Rd. Derby, VT 05829  
<https://lavender-essentials.com/>

La ferme offre une vue à couper le souffle sur les montagnes du Vermont, Jay Peak, le lac Memphrémagog et sur le Québec.

La copropriétaire, Michèle, nous explique que le paysage est important pour les visiteurs. Pour elle, la situation de la ferme, au haut d'une colline, lui permet de prédire le temps qu'il fera avec précision.



*Crédit photo: Sophie DeBlois*

La ferme est un endroit paisible qui suit les principes de l'écotourisme et les pratiques de l'agriculture biologique.

---

<sup>3</sup> <https://accd.vermont.gov/community-development/designation-programs/downtowns>

### e. Halte relaxe du Canton de Potton

Intersection des chemins du Grand-Duc et Owl's Head, 102 chemin Owl's Head Canton de Potton

« La Municipalité du Canton de Potton propose aux visiteurs de se poser à l'une des 5 haltes relax situées sur le territoire pour admirer les paysages montagneux. Aux haltes relax, vous trouverez deux chaises Adirondack rouges.



Crédit photo: municipalité de Potton

Que vous soyez en voiture, à pied ou à vélo, celles-ci vous permettent de vous reposer un instant lors de votre balade et de profiter des panoramas et des beautés de la nature qui s'offrent à vous ».<sup>4</sup>

### Voici les lieux des 5 haltes-relax :

- 1** Au camping Havres des Îles 8, chemin du Mimosa
- 2** À l'intersection des chemins Schoolcraft et Peabody
- 3** À l'intersection des chemins du Grand Duc et Owl's Head
- 4** À l'intersection des chemins Province Hill et Leadville
- 5** Sur le chemin West Hill, à côté du petit pont du ruisseau Ruiter



### f. Quai de Knowlton Landing

94, chemin de Knowlton-Landing  
Canton de Potton, QC. JOE 1X0

Sujet : Accès à l'eau

Le pourtour du lac Memphrémagog est en grande partie privatisé. Les accès publics à l'eau sont précieux. Le quai de Knowlton Landing est un de ces accès.

<sup>4</sup> [https://potton.ca/wp-content/uploads/2023/07/pdf-haltes\\_FR.pdf](https://potton.ca/wp-content/uploads/2023/07/pdf-haltes_FR.pdf)



*Crédit photo: Journal, Le reflet du Lac*

### **g. Abbaye de Saint-Benoit-du-Lac**

1, rue Principale, Saint-Benoît-du-Lac, QC, J0B 2M0

Visite d'un des lieux les plus emblématiques de la MRC de Memphrémagog.

L'abbaye est située sur la rive ouest du lac Memphrémagog. Les bâtiments ont été construits à partir de 1938, et le monastère a été élevé au rang d'Abbaye en 1952.



*Crédit photo: Abbaye de Saint-Benoit-du-Lac*

### **Information complémentaire :**

« Depuis 2012, Benoît Truax, Ph. D., chercheur et directeur général de la Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons-de-l'Est (FRFCE), et son équipe – Daniel Gagnon, France Lambert et Julien Fortier – effectuent des travaux de recherche sur le territoire de l'Abbaye afin d'y appliquer le concept de zonage forestier. Le zonage forestier permet de concilier, sur un territoire défini, conservation, restauration et production.

Le territoire de l'Abbaye compte 216 hectares (ha), dont 150 de forêts, 45 de champs cultivés, 5,5 de friches et 8,5 de vergers. Pour les fins de la recherche, trois zones ont été délimitées: une zone de conservation, une zone d'aménagement écosystémique et une zone d'aménagement intensif.

La zone de conservation représente 25 % du territoire, soit 37 ha. La superficie de cette zone pourra éventuellement être augmentée et couvrir jusqu'à 75 % des forêts de l'abbaye. Elle inclut les plus vieilles forêts (jusqu'à 280 ans), ainsi que plusieurs petits secteurs qui renferment des espèces de plantes rares.



*Forêt âgée de 280 ans dans la zone de conservation. Crédit Photo : Daniel Gagnon*

La zone d'aménagement écosystémique comprend le reste du territoire forestier, soit environ 113 ha. Des plantations de restauration (chêne rouge, chêne à gros fruits, frêne blanc, frêne rouge, pin blanc, noyer noir et caryer cordiforme) y ont été effectuées.

Enfin, la zone d'aménagement intensif, localisée dans les parties en bas de pente des champs cultivés et dans de jeunes friches, totalise 3,5 ha. 2 000 peupliers hybrides y ont été plantés. Ces plantations servent de bandes filtrantes et réduisent ainsi la pollution diffuse d'origine agricole. Des coupes par rotation y sont effectuées et procurent de la biomasse pour le chauffage de l'abbaye. La quantité de bois qui aurait pu être récoltée dans les 25 ha de forêt voués à la conservation se trouve ainsi compensée ».<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> <https://www.abbaye.ca/le-zonage-forestier-applique-au-territoire-de-labbaye/>

## 5. Résumé du jour 2

Les activités de la 2<sup>e</sup> journée du voyage d'études débutent à la Ruée vers Gould où Madame Julie Pomerleau, agente de développement culturel au CLD du Haut-Saint-François, nous présente une conférence intitulée *Lucarne sur le panorama, le Circuit des Sheds panoramiques*.

Julie Pomerleau cumule plus de 25 ans d'expérience dans le développement de projets culturel et touristique, tant pour des organismes, des municipalités que des régions administratives et touristiques. À titre d'agente de développement culturel au CLD du Haut-Saint-François, elle a coordonné et réalisé diverses actions allant de la création d'expositions à thématiques culturelles variées, au développement de projets structurants au niveau économique que de la création de circuits thématiques, tels que celui des Sheds panoramiques. Passionnée par l'histoire et le patrimoine, Julie Pomerleau est détentrice d'une maîtrise en histoire et d'une autre en muséologie, elle a également un diplôme de deuxième cycle universitaire en développement local et régional.

### 5.1 PRÉSENTATION DU PROJET DES SHEDS PANORAMIQUES – paysages et culture

#### a. Description du projet

Le Circuit des sheds panoramiques est un parcours de 150 km qui compte actuellement neuf sheds répartis dans l'ensemble du territoire du Haut-Saint-François et positionnés sur des lieux choisis pour admirer les plus beaux paysages panoramiques de la région. Le territoire du Haut-Saint-François est majoritairement rural et forestier. Fréquenté pour ses attraits historiques et l'intérêt de ses paysages, le Haut-Saint-François révèle un relief unique composé d'une multitude de sommets, dont le Mont-Saint-Joseph, qui fait partie du massif du mont Mégantic.<sup>6</sup>

#### b. Genèse du projet

Au début des années 2010, le comité culturel du Haut-Saint-François souhaite mettre en valeur les paysages de la MRC. Sachant que la région est traversée par deux routes touristiques bien connues, soit le Chemin des Cantons et la Route des Sommets, l'idée de créer un nouveau circuit touristique est retenue. De plus, les intervenants de la région désirent que ce projet permette aux visiteurs de prolonger leur séjour dans la région.

En 2014, le projet est lancé. La première étape était de mettre à jour et valider la liste des paysages emblématiques reconnus par le milieu. Pour se faire, une tournée de 2

---

<sup>6</sup> <https://shedspanoramiques.com/>

jours sur les routes de la MRC du Haut-Saint-François a été organisée avec la chargée de projet, Julie Pomerleau, Stéphane Flibotte et Josée Moisan de la firme de muséologie Pittoresco qui avait réalisé plusieurs mandats dans la région.

Ensemble, ils ont sillonné les routes de la MRC et la firme Pittoresco a fait remarquer qu'il y avait beaucoup de petites sheds sur le territoire.



*Crédit photo: Julie Pomerleau*

À la suite à cette tournée, un mandat de création d'un circuit mettant en valeur les paysages a été donné à la firme Pittoresco. Le premier jet des espaces sheds est lancé en décembre 2014.

### **c. Le concept**

Le concept des Sheds panoramiques est de créer une bulle temporelle, un lieu calme pour faire un arrêt et admirer un paysage. La Shed est un espace mis à la disposition des résidents et des visiteurs pour se poser, s'immerger dans le paysage et dans l'histoire du lieu. L'idée est d'intégrer le paysage ainsi que des éléments culturels et historiques à la Shed qui devient un lieu de mise en valeur des paysages et de la culture.

C'est le paysage qui guide la conception de chaque Shed. Tout, de sa création jusqu'à son enlignement sur le terrain, vise à mettre le paysage en valeur. Voici une vidéo des créateurs des Sheds présentant leur processus créatif et les étapes de réalisation du projet. <https://www.youtube.com/watch?v=Lh9DOK1PFOc>

Le principe du cadre multiple est utilisé pour la structure de la Shed.

Ces derniers viennent encadrer le paysage et permettent d'orienter le regard du visiteur, encore une fois pour mettre en valeur le paysage.

Les Sheds sont pensés pour être à la fois unique et faisant partie d'un ensemble reconnaissable.

Le design se veut rustique et moderne. Chaque Shed possède sa forme et sa personnalité propre.



*Crédit photo: Julie Pomerleau*

Certains éléments se retrouvent dans chacune des Sheds, mais avec une couleur différente selon la municipalité. En effet, chaque Shed possède :

- Son toit en tôle galvanisée (la forme varie)
- Sa structure en bois de pruche (la forme varie)
- Son banc qui raconte une histoire
- Sa thématique choisie en collaboration avec la communauté
- Une intégration d'œuvre d'art d'un artiste professionnel (reproduction, œuvre originale et/ou artefacts)

#### **d. La méthodologie pour le choix du site et du paysage**

En cours d'élaboration du concept des Sheds, il est devenu nécessaire d'élaborer une méthodologie pour la sélection des paysages et donc des sites, afin d'éviter toute suggestivité et montrer l'impartialité de la démarche.

Il fallait des critères solides pour expliquer le choix du paysage et du site aux municipalités. Une grille avec des critères simples a été constituée.

**Évaluation: choix du lieu d'implantation de la structure paysagère**

**Nom du lieu:**

**Éléments constituant une interférence dans un paysage**

**Critère d'élimination:**  
 Vue obstruée à courte portée  
 Vue obstruée à courte longue portée  
 Pylône, tour et fils électriques  
 Construction (une ou des) incongrue dans le champs visuel  
 Affichage incongrue dans le champs visuel  
 Présence d'éléments non compatibles sur le lieu de l'installation de la structure

**Non retenu**

**La vue que le lieu a sur le paysage devient un élément de caractérisation**

Vue 360	/15	15 = 360	10 = 180	5 = 90
Peroée visuelle assurée	/15			
Vue à longue portée	/10			
Montagne	/10			
Cours d'eau	/10			
Patrimoine	/10			
<b>Total</b>	<b>/70</b>			

**Retenu avec la note de 70**  
 Seules les meilleurs notes seront retenues

Ce travail méthodologique a permis d'obtenir, à la fin de l'évaluation, la liste des paysages/sites retenus. De ces paysages retenus, un seul par municipalité était choisi et devait être accepté par la municipalité.

Le choix du terrain/site est un enjeu pour le circuit des Sheds. En effet, certains des paysages retenus sont visibles à partir de terrains privés. Dans ces cas, des négociations doivent avoir lieu. Afin de lancer la réalisation du circuit le plus rapidement possible, les premières Sheds ont été réalisées sur des terrains municipaux, car il n'y a pas de zonage. À la question, avec quelle municipalité avez-vous démarré le circuit des Sheds? Avec celle qui était prête!

#### e. La mise en œuvre du projet

C'est en 2017 que la construction de la première Shed à Hampden sur un terrain appartenant à la MRC dans le parc régional du Marécage des Scots démarre.

Il s'agit d'un projet pilote qui permettait de démontrer la faisabilité du projet et de présenter le concept, le contenu et le produit final. Le financement et l'acceptation du projet ont été plus faciles à la suite du projet pilote.



*Crédit photo: Shedspanoramiques.com*

#### **f. La coordination d'un projet de Shed**

Pour réussir un projet comme celui du circuit des Sheds panoramiques, il faut établir un lien avec chacune des municipalités et être capable de vendre le projet aux bonnes personnes. Ensuite, il faut déterminer une personne-ressource ou mettre en place un comité et signer un protocole d'entente avec la municipalité. Il faut aussi déterminer la thématique propre à chacune des municipalités ainsi que la conception de la Shed. Rechercher des œuvres d'artistes, des artefacts et des photos. Faire approuver le contenu, le concept et le plan final par la municipalité. C'est le CLD du Haut-Saint-François qui assure les Sheds.

#### **g. Le financement du projet – Vendre l'unicité du projet**

Le ministère de la Culture et des Communications est un des principaux bailleurs de fonds du circuit des Sheds panoramiques. En effet, l'Entente de développement culturel a permis la réalisation des 5 premières Sheds. Ensuite, lorsque le MCC a vu la qualité et l'originalité du produit, il a poursuivi le financement.

Un partenariat avec les municipalités a été nécessaire pour la mise en œuvre d'un projet de Shed et pour son entretien. La signature d'un protocole d'entente entre le CLD et la municipalité incluant qui finance quoi et surtout les conditions à remplir pour que la Shed continue à faire partie du circuit des Sheds (Ex : pas d'affichage commercial, pas de nouvelles décorations, pas de peinture, etc.). Dans l'Entente, il était aussi inscrit que la municipalité doit préparer le terrain visant à accueillir la Shed, réalise l'aménagement paysager, imaginé de concert avec la firme Pittoresco et qu'elle

en devient propriétaire à la suite de sa construction. Le laps de temps nécessaire à la création et la réalisation d'une Shed est d'environ une année.

Les coûts pour les premières Sheds s'élevaient à environ 34 000 \$, soit 30 000 \$ pour le concept, les matériaux et la construction et 4 000 \$ pour les recherches et les œuvres d'art. Il est prévu que les prochaines Sheds à construire coûteront près de 60 000\$.

#### **h. Discussion avec madame Lyne Boulanger, mairesse de East Angus**

La Shed de East Angus est située au cœur du parc des Deux Rivières. Il s'agit de la deuxième Shed dans l'ordre d'implantation, en 2018, et le coût de réalisation du projet est d'environ 30 000 \$. C'était une volonté municipale d'accueillir une Shed, car cette dernière souhaitait se positionner sur le futur Circuit des Sheds panoramiques. Son positionnement au parc des Deux Rivières était un complément intéressant pour le site, par l'ajout d'éléments interprétatifs du paysage et de la culture.



*Crédit photo: shedspanoramiques.com*

La mairesse de East-Angus a été convaincue rapidement de l'importance et de la pertinence de participer au projet du Circuit des Sheds panoramiques. En effet, pour elle, il s'agissait d'un produit d'appel qui ferait connaître la région et amènerait plus de touristes. De plus, elle explique que la Shed est une construction typique de la région, « C'est nous! » a-t-elle dit avec fierté.

Depuis sa construction en 2018, le site entourant la Shed a été amélioré. En effet, de nouveaux sentiers pédestres ont été aménagés, des tables à pique-nique, une poubelle et de petites lumières ont été ajoutées afin de faciliter l'accessibilité du site en soirée.

« La beauté rassemble », dit la mairesse. L'implantation de la Shed dans un lieu tranquille présentant un paysage à couper le souffle est une réelle fierté et il faut faire découvrir ces beautés du territoire, selon elle. Pour le parc des Deux Rivières, l'achalandage a augmenté allant jusqu'à 125 000 visiteurs depuis l'installation de la Shed.

#### **i. Discussion avec madame Nathalie Bresse, mairesse de Ascot Corner**

La mairesse de Ascot Corner, madame Nathalie Bresse est tout aussi enthousiaste quant au circuit des Sheds panoramiques. Elle tient cependant à souligner que ce n'était pas un projet facile à faire accepter et adopter par les maires. Il y a eu bien des « *Quessé ça et ça sert à quoi?* ».



*Crédit photo: shedspanoramiques.com*

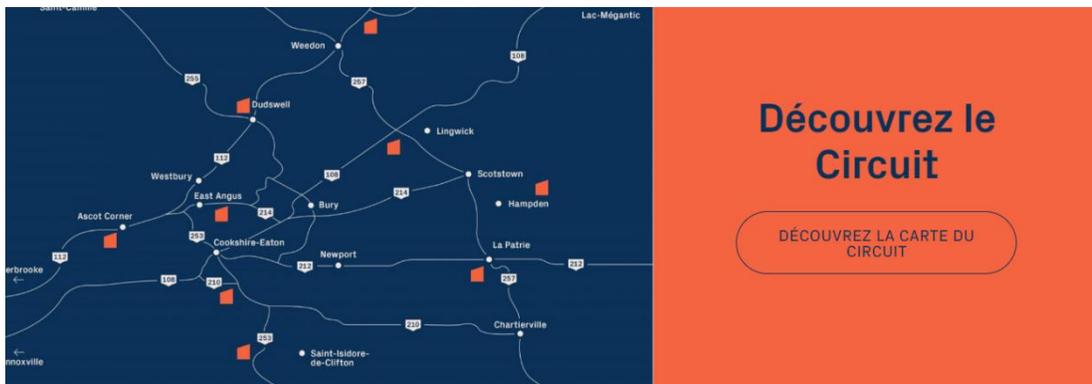
Selon elle, il a fallu beaucoup de persévérance et de patience de la part de Julie Pomerleau pour tranquillement faire comprendre la valeur ajoutée de ce projet pour la MRC, les municipalités et éventuellement convaincre assez d'élus municipaux pour que le projet voit le jour.

La personne chargée d'un projet de la sorte doit y croire profondément, avoir le mot juste. Aussi, il est important de vendre le projet aux bonnes personnes pour que ces dernières puissent à leur tour faire valoir sa pertinence. Maintenant, selon elle, le projet est rassembleur et toutes les municipalités veulent leur shed(!), mais « on aurait pu passer à côté de cela! », affirme madame Bresse.

Elle souligne que les élus et la population sont très fiers de leur Shed et aussi du circuit global. Ce n'est pas simplement un attrait touristique, les résidents se sont approprié leur Shed. Pour la mairesse de Ascot Corner, c'est un projet qui favorise le développement économique, un projet commun porteur pour la MRC, l'achalandage est au rendez-vous et on se fait connaître!

## j. Les outils de communication

À l'été 2020, 6 sheds étaient déjà réalisées. Cette même année, le CLD du Haut-Saint-François a engagé deux firmes. La première pour réaliser le positionnement marketing du circuit des Sheds et la deuxième, la firme Polygraphe pour créer son identité visuelle (logo, couleurs, formes). S'en est suivi, la création du site web du circuit des sheds panoramiques et une carte papier du circuit.



Crédit photo: [sheds panoramiques.com](https://sheds panoramiques.com)

## k. Conclusion

Le circuit des Sheds panoramiques comprend à ce jour 9 Sheds et le développement du circuit sur le territoire du Haut-Saint-François se continue. En 2024-2025, deux nouvelles Sheds seront construites, une première à Scotstown et une seconde à

Chartierville. De plus, les acteurs du projet réfléchissent au développement de nouvelles façons de visiter les sheds. Des circuits vélo ou des circuits de soirée sont envisagés.

Pour Julie Pomerleau, la plus grande fierté liée à ce projet est d'avoir réussi à toucher les gens du Haut-Saint-François. Elle souligne les grandes lignes qui ont guidé la création et la réalisation du projet :

- Un circuit unifié par une image commune
- De la rigueur et de la qualité
- Une saveur locale, par le biais des artisans, des historiens et de la communauté
- L'importance de l'entretien des vues afin de garder l'accessibilité des paysages. Il y a toujours des ouvertures sur le paysage à maintenir.

Le circuit des Sheds panoramique a élevé le niveau des projets en paysage et amènera les futurs porteurs de projet à développer leur créativité en s'ancrant dans la personnalité de leur région.



Crédit photo: [shedspanoramiques.com](http://shedspanoramiques.com)

## 5.2 PRÉSENTATION DE FORESTA LUMINA – Conférence de Caroline Sage

Les activités de la 2<sup>e</sup> journée du voyage d'études se continuent au restaurant le Coffret de l'imagination où Madame Caroline Sage nous présente une conférence sur la genèse, le présent et l'avenir de Foresta Lumina, le parcours nocturne illuminé au parc de la Gorge de Coaticook.

Caroline Sage est la directrice générale du parc de la Gorge de Coaticook et aussi présidente de Tourisme Cantons-de-l'Est. Détentrice d'un baccalauréat en Communication publique, elle évolue dans le milieu touristique depuis plus de vingt ans. Directrice générale au parc de la Gorge depuis 2006, Mme Sage est reconnue pour son leadership, son esprit novateur et son audace.



*Crédit photo: Parc de la Gorge de Coaticook*

### **a. Mise en contexte**

Coaticook est une ville de près de 9 000 habitants, connue pour sa crème glacée ainsi que pour sa passerelle suspendue longue de 750m construite en 1989 et qui a longtemps été considérée comme la plus longue au monde.

Le parc de la Gorge de Coaticook est un organisme à but non lucratif accueillant plus de 300 000 visiteurs annuellement. Il est un important joueur touristique dans la région des Cantons-de-l'Est et il offre à la clientèle des activités de plein air en toutes saisons. Le territoire couvert par le parc est de 655 acres.

La mission du parc de la Gorge de Coaticook est de développer, valoriser, maintenir et rendre accessibles le parc de la Gorge de Coaticook et ses infrastructures dans une perspective de mise en valeur de la nature et d'attractivité touristique. L'accès au parc est gratuit pour les résidents du parc.

## b. Description du projet

Foresta Lumina est un parcours nocturne illuminé multimédia d'environ 2,6 km qui se déroule sur 11 zones du parc de la Gorge de Coaticook. Jouant avec la scénographie, les éclairages, l'utilisation du « mapping » vidéo, et d'une trame sonore originale, Foresta Lumina invite les visiteurs à entrer dans un monde inspiré de l'héritage imaginaire de la région et de la mythologie de la forêt québécoise.



*Crédit photo: Parc de la Gorge de Coaticook*

## c. Genèse du projet

En 2010, le conseil d'administration se demande comment créer un autre « pont », c'est-à-dire, comment créer une nouvelle effervescence autour du parc. L'idée était de créer un nouvel attrait qui permettrait aux visiteurs de prolonger leur visite dans la région et d'y séjourner une nuit de plus. En 2012, il est question de réaliser un projet innovant à temps pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de Coaticook en 2014. Moment Factory est convoqué au coût de 25 000\$ pour discuter du projet et le directeur créatif leur vend du rêve.

## d. Les objectifs du projet

- Mettre en valeur la Gorge et préserver le site
- Créer un nouvel engouement
- Innover avec les nouvelles technologies
- Créer un produit/activité de soirée

Pour Caroline Sage, il fallait développer de nouvelles clientèles avec la nouvelle activité, mais cette dernière devait aussi convenir à la clientèle familiale qu'ils avaient déjà. De plus, le projet devait être universel, ne pas faire usage de la parole pour s'adresser à tous et faire rêver. Le projet devait pouvoir se monter, s'entretenir et se démonter avec un minimum d'effectif et de manutention et le tout devait être à l'épreuve du vandalisme.

#### **e. Le financement**

Au départ, le budget pour la réalisation de ce projet était de 500 000 \$. À la fin, le montant nécessaire à la réalisation était de 1 000 000 \$. À ce moment, ils ont dû trouver des partenaires et être convaincants. Pour Caroline Sage qui était la porteuse du projet, les arguments étaient que ce nouvel attrait spectaculaire profiterait à l'ensemble de la communauté.

En janvier 2014, ils n'ont que 55% du financement qui est assuré et l'ouverture est prévue pour juillet 2014. Toutefois, le conseil municipal prend le risque. Il estime que madame Sage et son équipe trouveront le financement pour terminer le projet et ce fut le cas.

#### **f. L'ouverture de Foresta Lumina**

L'ouverture en 2014 a été un véritable succès. Les administrateurs du parc de la Gorge ont rapidement dû apprendre à gérer cette réussite. Le bilan de la première année, près de 70 000 spectateurs répartis sur 57 représentations, soit un achalandage près de 12 fois supérieur à l'objectif initial de 100 spectateurs par soir.

Cela a d'ailleurs causé quelques maux de tête aux organisateurs. En effet, les gens pouvaient attendre parfois deux heures sur le trottoir. Caroline Sage croyait qu'ils se « tiraient dans le pied », mais non, les gens se sont montrés très patients et compréhensifs. « On a été victimes de notre succès! On a dû s'adapter tous les jours et toutes les nuits! Si cette année, on a pu dire que l'on ne s'attendait pas à cela, l'an prochain il faudra être organisé ».

C'est ce qu'ils ont fait l'année suivante en mettant en place une billetterie en ligne avec une heure précise de départ et l'accueil du site a été redessiné afin d'aménager une salle d'attente.

#### **g. Conclusion**

Avec ses 300 000 lumières et ses 12 projecteurs situés sur plus de 2.5km, Foresta Lumina a transformé l'offre touristique au Québec. Plus de 6 000 000\$ ont été investis dans ce premier projet lumineux dans la nature au monde. Depuis plusieurs autres projets du

genre ont vu le jour un peu partout. Foresta Lumina continue à attirer les foules bien que l'achalandage ait diminué depuis 2 ans.



Madame Sage et son équipe sont très fières du succès du projet, car il a permis de créer de la richesse dans la communauté. En effet, les restaurateurs, hôteliers et autres attractions touristiques de la région ont bénéficié des retombées de cette production multimédia.

Le succès est attribué à l'originalité du produit et la renommée du partenaire multimédia Moment Factory. La devise de Caroline Sage : « La créativité, c'est d'accepter de changer et surtout d'avoir le courage d'oser plus que les autres! ». L'application de sa philosophie a permis une gestion différente et la création d'activités innovatrices dont Foresta Lumina!

## 6. Résumé du jour 3

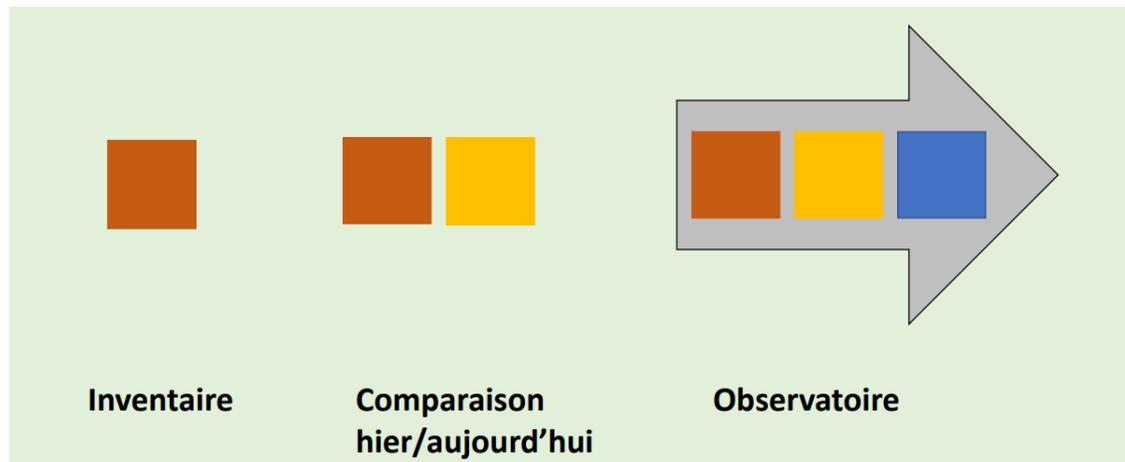
La troisième journée du voyage débute au Bistro KOZ où Monsieur Gérard Beudet, urbaniste émérite, professeur titulaire à la Faculté de l'Aménagement de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et Chercheur associé à l'Observatoire Ivanhoé-Cambridge du développement urbain et immobilier, nous présente une conférence sur l'observatoire photographique des paysages de Memphrémagog, ainsi que le projet de réaménagement de la tête du lac Memphrémagog, au centre-ville de Magog.

Gérard Beudet œuvre depuis plus de 40 ans à faire connaître et reconnaître le territoire québécois comme un bien commun et un legs précieux. Grand communicateur et vulgarisateur, il fait preuve d'un engagement profond à l'égard des enjeux urbanistiques en participant activement à la réflexion collective. Il a reçu en 2021 le prix Ernest-Cormier qui souligne son apport remarquable et son expertise éprouvée dans les domaines à la fois de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Parallèlement, Gérard Beudet multiplie les présences dans les médias écrits et électroniques et participe à un grand nombre d'activités à caractère scientifique, professionnel ou sociocommunitaire, ce qui fait sans aucun doute de lui l'un des urbanistes les plus lus et entendus du Québec.<sup>7</sup>

### 6.1 PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DE MEMPHRÉMAGOG

L'utilité d'un observatoire est de documenter, comparer et d'observer en continu.



<sup>7</sup> <https://prixduquebec.gouv.qc.ca/recipientaires/gerard-beudet/>

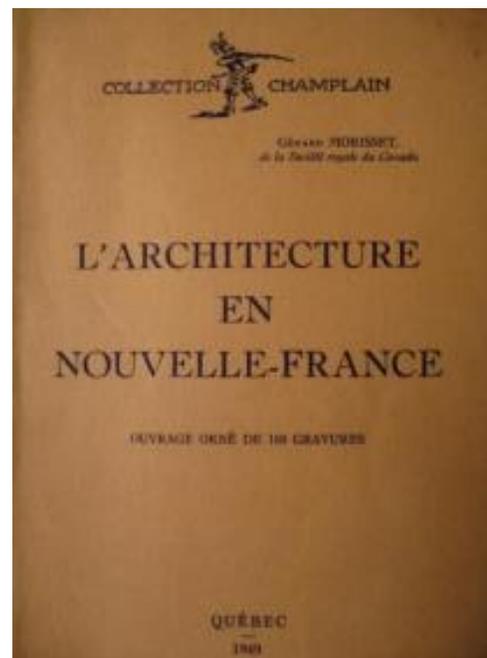
**a. Petit historique de l'intérêt porté du bâti et aux paysages (observatoires et inventaires)**

En France :

- 1834 : Prosper Mérimée est nommé inspecteur général des Monuments historiques. Il parcourt la France afin de proposer un premier état de la France monumentale et de dresser un bilan en matière de conservation.
- 1888 : Arthur Batut, obtient une première prise de vue aérienne automatique au format 8 x 8 cm. Le 1er avril 1907, il réalise la première photographie aérienne. Après avoir maîtrisé sa technique, il publie en 1890 chez Gauthier-Villars un livre de photos aériennes prises à partir d'un cerf-volant.

Au Québec :

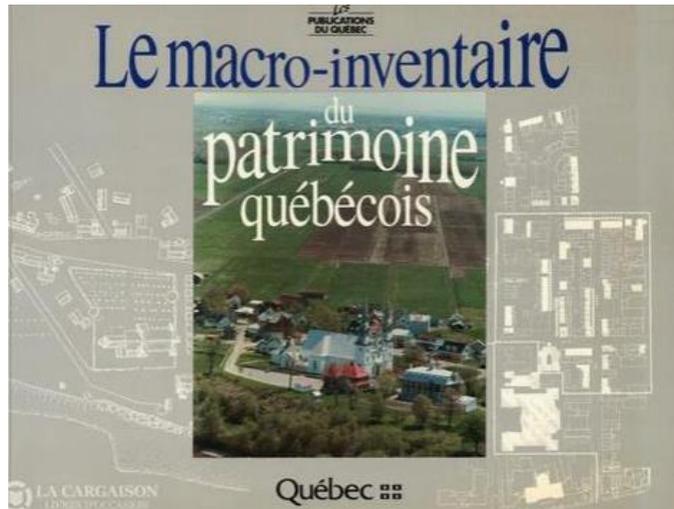
- Entre 1937 et 1969, débute un courant dans lequel on s'intéresse à l'architecture de la province et où l'on commence à inventorier le bâti ancien.
- 1927, la Commission des monuments historiques de la province de Québec publie *Vieux manoirs vieilles maisons*.
- 1947, Ramsay Traquair publie *The Old Architecture of Québec*.
- 1949, Gérard Morissette publie *L'Architecture en Nouvelle-France*.



## Les inventaires

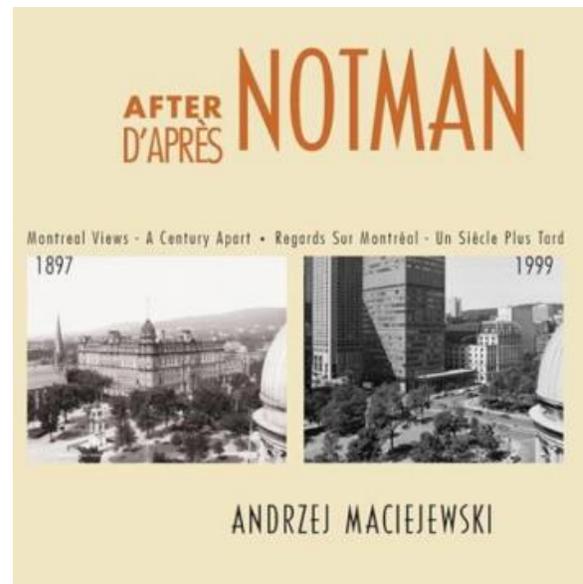
1980, le ministère des Affaires Culturelles réalise un macro-inventaire des biens culturels du Québec.

Depuis, une très grande quantité d'inventaires ont été réalisés 2 fois ou même 3 plutôt qu'une. Selon Gérard Beaudet, on fait beaucoup d'inventaires au Québec, mais peu de synthèse et nous avons une conception essentiellement statique des inventaires.



## Les photographies avant après

- En 2003, Andrzej Maciejewski publie un livre de photo avant- après réalisé à partir de clichés de William Notman (1826-1891). Ces photographies de Notman et de son fils mettent en contexte les pratiques architecturales et urbanistiques de Montréal et du reste du Canada au 19<sup>e</sup> siècle. Le travail rigoureux et systématique d'Andrzej Maciejewski amène le lecteur à revisiter ces lieux photographiés.



- 2017, Pierre Lahoud et Frances Cassie publient *Québec vue des airs : Edwards et Lahoud, 1936-2016*. William Bertrand Edwards, a réalisé plusieurs séries de photographies aériennes, à partir des années 1920. Ces photographies aériennes anciennes montrent la région de Québec vue du ciel et demeurent d'éloquents morceaux d'histoire urbaine.

## Les précédents en matière de paysages

- 1920, le Père Marie Victorin publie *Croquis laurentien* avec des dessins d'Edmond J. Massicotte. Il présente l'âme du territoire.
  - 1932, Paul-Émile Borduas publie *Un regard sur Percée*. Il réalise une série de photos des paysages côtiers et intérieurs de la région gaspésienne, et de Percé tout particulièrement avant que cette dernière ne soit transformée. Cette recherche photographique s'inscrit dans le cadre d'une enquête sur les arts domestiques, l'artisanat et le tourisme.
  - 1976, l'Université Laval reçoit le mandat de préserver le paysage de Charlevoix par un statut particulier. « *En 1970, on aborde le paysage comme une espèce en voie d'extinction. On voudrait faire un espace enclavé, une réserve ou un zoo avec un paysage! Le paysage est une valeur qu'on accorde à un lieu. Dans Charlevoix, les paysages ce sont les touristes qui les voient. Pour les locaux, c'est un emmerdement à contourner (une montagne, le fleuve, un lac, etc.). Il y a une multiplicité de regards sur le paysage. Cette étude est une occasion ratée de rompre avec le principe ségréatif et les pratiques d'exclusivité territoriale,* » dit Gérard Beaudet.
- groupe PAISAGE  
Projet d'Analyse et d'Inventaire  
des Sites et Arrondissements  
Géographiques

UNIVERSITÉ  
LAVAL

ÉTUDE SUR LES  
PAYSAGES DE  
CHARLEVOIX  
(1976)
- « *Par ailleurs, le problème de la protection et de la mise en valeur des paysages ne peut être dissocié du problème plus général de l'aménagement du territoire. Rien ne sert d'isoler et de protéger des portions de territoires aux paysages remarquables si les environs sont soumis à un développement anarchique. En d'autres mots, la sauvegarde des paysages est liée à l'élaboration d'une politique globale de l'aménagement du territoire. La mise en valeur des paysages, quant à elle, devrait être liée à une politique globale de développement culturel et pas seulement de développement touristique,* » affirme Gérard Beaudet.

## Paysages et patrimoine

Depuis plus de 25 ans, Pierre Larochelle est engagé dans la défense du patrimoine architectural et urbain. Il milite pour la préservation des paysages culturels en tant que création collective et principaux produits de la culture matérielle.

Professeur retraité d'architecture et spécialiste de la morphogenèse des établissements humains, il s'intéresse à la « lecture » du territoire appréhendé comme

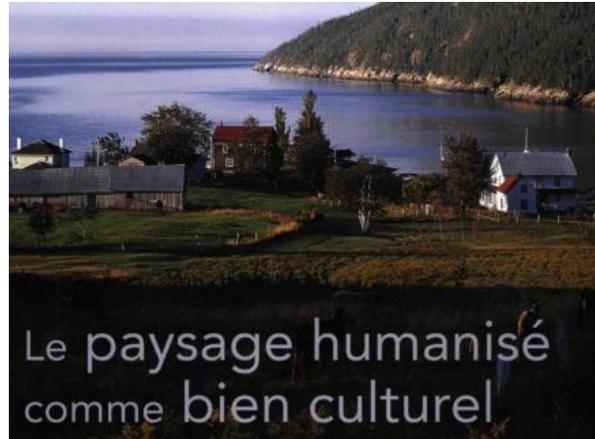
produit des relations historiques entre le milieu naturel, le milieu construit et le milieu humain.

Il a écrit, entre autres, dans la revue *Continuité* des articles portant sur ces sujets et qui mettaient en lumière des initiatives régionales visant à préserver et à mettre en valeur les paysages culturels hérités, qui se heurtaient aux limites des lois et des pratiques en vigueur en matière d'aménagement et de gestion du patrimoine bâti.

### Pour maintenir l'identité des paysages culturels



Larochelle, Pierre (2004) « Pour maintenir l'identité des paysages culturels », *Continuité*, (100), 23–25.

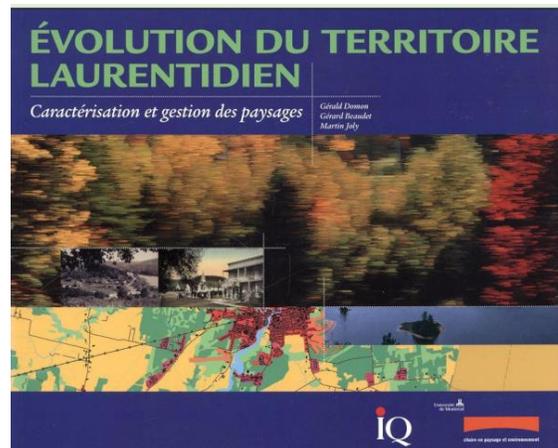


Larochelle, Pierre (2006) « Le paysage humanisé comme bien culturel », *Continuité*, (110), 20–22.

## b. Une recherche pionnière – La MRC des Laurentides

*Évolution du territoire laurentien - Caractérisation et gestion des paysages* est un livre écrit par Gérald Domon, Gérard Beaudet et Martin Joly et paru en l'an 2000.

Il s'agit d'un manuel de référence pour la gestion du territoire et la mise en valeur des paysages régionaux. Cet ouvrage s'adresse à tous les acteurs de l'aménagement du territoire. Il y est présenté :



- Un cadre de référence pour la caractérisation des paysages d'intérêt patrimonial
- L'émergence paysagère, soit la valorisation ancienne et actuelle du territoire
- Les pratiques d'aménagement et de gestion novatrices
- Quelques pistes et enjeux pour l'avenir

L'idée de cet ouvrage était de comprendre l'évolution du territoire laurentien et montrer comment aborder le paysage dans une optique plus dynamique et dans une vision aménagiste. La photographie permet de comprendre les dynamiques qui cohabitent sur un même territoire.

### **c. La région de Memphrémagog et la sensibilité paysagère au milieu du 19<sup>e</sup> siècle**

Déjà au 19<sup>e</sup> siècle les artistes s'attardent aux paysages de la région de Memphrémagog qui est un terreau fertile pour les artistes. Ils y réalisent des gravures, des peintures et des images de villégiature. C'est d'ailleurs la villégiature qui a fait le paysage de la région. La diffusion du paysage est passée par le regard de l'artiste.



*Le Lac Massawippi, William Henry Bartlett Georgeville, 1838/42*



*Le vapeur « Mountain Maid » en route sur le lac Memphrémagog, vers 1870, Alexander Henderson*

### **d. La MRC de Memphrémagog**

En 1986, il y a eu la première étude sur les paysages visant à introduire des outils de préservation et de mise en valeur des ensembles architecturaux et paysagers de la MRC de Memphrémagog, réalisée par la Sotar, une firme spécialisée dans le récréotourisme. Les auteurs de cette étude étaient Gérard Beaudet et Gérald Domon.

Ensemble, ils ont pris plus de 600 diapositives pour des fins illustratives, dont certaines dans le cadre du réaménagement de l'emprise de la route 112, photos aériennes obliques, des photos au sol panoramiques et des photos au sol à cadrage serré. Les ensembles et éléments présentant, au sens de l'article 5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, un intérêt d'ordre historique ou esthétique, les paysages naturels, les routes pittoresques et panoramiques, tout a été photographié.

32 ans plus tard, les auteurs sont retournés sur le territoire et on reprit les mêmes photos, lorsque c'était possible, afin d'identifier ce qui avait changé et **surtout pourquoi**. L'idée était d'outiller pour mieux comprendre les changements. Le résultat de ce travail est l'ouvrage *Paysages en évolution* –L'observatoire photographique de Memphrémagog.

« Il s'agissait moins de faire l'histoire paysagère récente de la MRC de Memphrémagog que de **s'interroger sur la nature, l'ampleur et les causes de certaines transformations observables**. Au regard des temps longs du façonnement des territoires et de l'évolution des sensibilités, on pourrait douter que trois décennies suffisent à autoriser des changements d'importance. Cependant, comme l'ont montré nos premiers retours sur le terrain, il n'en est rien. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer aux photos actuelles celles de la tête du lac Memphrémagog au moment où l'ancienne route 112 n'avait pas encore été remplacée par une promenade plantée, » dit Gérard Beaudet.

Les paysages observables empiriquement sont le produit involontaire d'interactions multiples entre plusieurs acteurs et inscrites dans des temps longs.



*Crédit : Powerpoint de M. Gérard Beaudet*

GÉRALD DOMON - GÉRARD BEAUDET - KARL GAUTHIER

## *Paysages en évolution*

L'observatoire photographique de Memphrémagog



Les Presses de l'Université de Montréal

### **6.2 LES OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE – L'EXEMPLE FRANÇAIS**

En France, l'Observatoire Photographique du Paysage (OPP) vient historiquement des représentations qui lient la photographie aux pratiques aménagistes. Au tournant des années 90, il est introduit comme objectif, le suivi des évolutions territoriales. Ainsi, la photographie n'est plus seulement communicationnelle, elle devient un médium au

service de la connaissance des territoires pour « analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage » (Communication en conseil des ministres de 1989).



*Observatoire photographique du Parc National de la Vanoise, @Régis Jordana*

### **Un marqueur fort : la reconduction photographique**

L'originalité de la démarche des OPP tient dans la constitution de véritables séries photographiques dans la durée, dépassant le plus traditionnel binôme « avant – après ». Elle donne à voir les permanences et les évolutions des paysages avec « une clarté sans comparaison avec des données cartographiques ou chiffrées ».<sup>8</sup>

### **Les objectifs des Observatoires Photographiques du Paysage - L'OPP est une sentinelle des évolutions d'un territoire.**

- L'accumulation dans le temps renseigne sur la transformation d'un territoire : l'impact du changement climatique sur une forêt, de l'implantation d'une infrastructure, de la revitalisation d'un bourg, de l'étalement urbain, de l'évolution du trait de côte, etc. En cela, l'OPP est à la croisée de toutes les problématiques actuelles, qui sont autant de sujets d'intervention publique.
- **Ce fonds photographique permet alors d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations ainsi que les rôles des acteurs qui sont en cause dans toutes ces thématiques.** Les photographies sont autant de possibilités d'illustrer des problématiques d'aménagement impactant le paysage afin d'ouvrir le débat local.
- Sa fonction d'évaluation de l'impact des politiques publiques est cruciale et fait de l'OPP un outil d'analyse pour les acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme d'aujourd'hui et de demain.

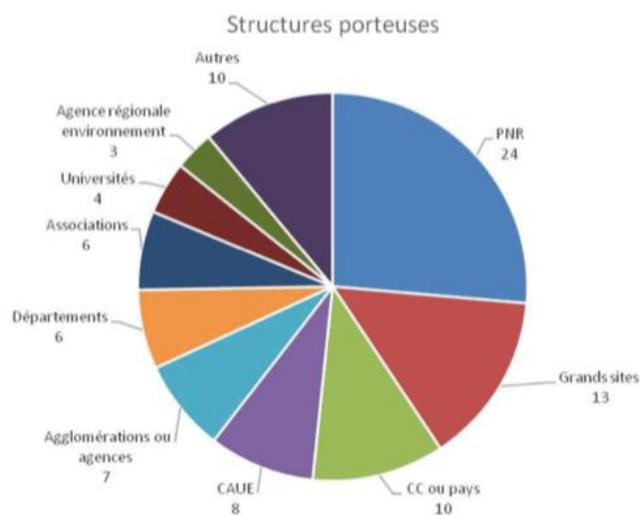
<sup>8</sup> <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/les-observatoires-photographiques-du-paysage-21>

## Une diversité des finalités et des méthodes

Si la démarche était d'abord portée à l'échelle nationale, les nombreux atouts de l'OPP ont permis une large diffusion de l'outil et une grande diversification des méthodes, des territoires et des acteurs désormais impliqués dans la démarche. L'éventail des porteurs d'observatoire du paysage est large. Ainsi, toute personne qui souhaite suivre et évaluer les transformations locales peut utiliser l'outil.

À l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire des OPP, un inventaire a été dressé pour rendre compte de la diversité des porteurs d'OPP. On dénombre aujourd'hui près d'une centaine d'observatoires dont près d'un tiers sont établis dans les territoires de Parcs Naturels Régionaux.

Ainsi, l'OPP est un outil vivant qui a évolué avec le temps et avec la diversité de ces utilisateurs. Quoi qu'il en soit, l'OPP agit toujours comme un indicateur de la qualité d'une politique d'aménagement du territoire.



Les différentes structures porteuses d'OPP selon le recensement de 2015.

## Les nouveaux défis de l'OPP

Si la méthode nationale propose un référentiel commun, nombreux sont les exemples qui s'en éloignent pour l'adapter aux attentes spécifiques d'un territoire et les territoires sont nombreux.

Il constitue encore aujourd'hui un cadre de concertation avec les élus et les partenaires locaux pour élaborer les documents d'urbanisme ou les chartes paysagères et architecturales locales.

Aujourd'hui, les acteurs des OPP dans toute leur diversité doivent relever un nouveau défi : faire de l'OPP un levier d'aide à la décision d'aménagement et adapter ainsi les politiques territoriales au regard des évolutions du paysage. L'OPP est déjà valorisé en ce sens, et est identifié comme un outil privilégié pour les collectivités.

## Un outil privilégié de participation

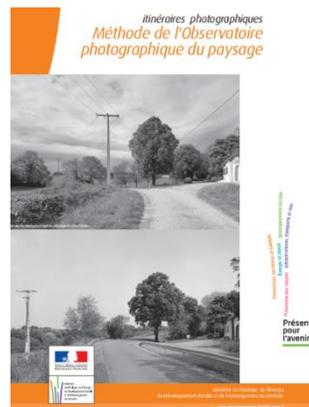
Cet outil s'avère également intéressant pour sensibiliser le grand public et sortir d'une vision statique et conservatrice des paysages en montrant leur évolution dans le temps. De nombreuses campagnes de reconduction photographiques se font

aujourd'hui par les habitants eux-mêmes, via le développement d'applications qui participent à **la sensibilisation des populations**. L'OPP devient un médiateur pour la prise de conscience des habitants, par rapport à l'évolution de leur environnement.

### Méthode de l'Observatoire Photographique des Paysages

Consultez la "Méthode de l'Observatoire Photographique des Paysages" dans l'espace Espace Ressources.

[https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021-01/M%C3%A9thode%20nationale%20Observatoire%20Photographique%20du%20Paysage\\_2008%20%281%29.pdf](https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021-01/M%C3%A9thode%20nationale%20Observatoire%20Photographique%20du%20Paysage_2008%20%281%29.pdf)



### 6.3 Les considérations techniques des observatoires photographiques du paysage – Conseil de Gérard Beaudet

Pour réaliser un observatoire photographique, il faut :

- Avoir une petite enveloppe budgétaire
- Donner des coups de sonde régulièrement, soit prendre des photos sur une base régulière, aux 5 ans
- Travailler toujours avec le même outil, la même caméra si possible
- Géoréférencer les lieux, identifier clairement où ils sont situés

#### Pourquoi réaliser un observatoire photographique du paysage?

On réalise un observatoire photographique du paysage parce qu'il permet :

- De documenter l'évolution des paysages. Il permet le suivi en continu de ce qui se passe sur un territoire et à quel rythme les changements se produisent. **Il faut sortir du registre avant / après, l'observatoire nécessite une analyse, une réflexion.**
- D'identifier les valeurs qui sont associées aux paysages
- De comprendre les dynamiques de la formation des paysages et de leurs transformations – D'où viennent ces changements? Comment en sommes-nous rendus là.
- D'identifier les émergences paysagères – Les goûts qui changent
- D'adopter des stratégies aménagistes conséquentes – qu'est-ce que l'on fait maintenant. Il ne faut pas négliger les territoires moins populaires.

## 6.4 PRÉSENTATION DE LA RÉHABILITATION DE LA TÊTE DU LAC MEMPHRÉMAGOG

Au début des années 1980, l'idée était dans l'air dans la région de Memphrémagog de créer une entité de villégiature cohérente soit une grande station touristique Magog-Orford.

Quelques années plus tard, en 1984, redonner accès aux berges du lac et réaménager drastiquement la tête du lac commence à être un projet envisageable. À cette époque, la route longeait le lac et parallèle à celle-ci se trouvait la voie ferrée. Le grand défi était de récupérer l'emprise du MTQ et de sortir le ministère de cette zone, afin de récupérer tout l'espace de qualité en bordure du lac.

La station touristique Magog-Orford n'a finalement jamais été réalisée, mais la réhabilitation de la tête du lac Memphrémagog a eu lieu. Ainsi, la route du MTQ a été détournée, la plage a été requalifiée, une promenade piétonne et cyclable a été aménagée jusqu'à la pointe Merry. Des îlots de plantations et des belvédères rythment l'espace de la promenade. La route du MTQ passe maintenant plusieurs mètres plus loin dans les terres et l'accès aux rives du lac Memphrémagog a été rendu aux résidents et aux visiteurs.



Crédit photo: Sophie DeBlois

## a. Conclusions de M. Gérard Beudet

Pour Gérard Beudet, le paysage est une dimension incontournable du territoire. Le paysage c'est la qualité du territoire, on ne peut pas l'isoler. Le paysage n'est pas une catégorie!

Il faut comprendre les impacts des décisions prises dans le passé et tirer des enseignements des expériences du passé. Non pas seulement dresser un inventaire, ou une prise de photos. La problématique de l'inventaire, c'est qu'il s'agit d'un instantané sans suite et qu'il est bien souvent réalisé par des gens sans expérience, qui ne comprennent peu de choses à la géographie.

On veut que le travail soit fait pour comprendre le territoire et non seulement pour l'inventorier. Il faut analyser l'inventaire ou l'observatoire pour comprendre ce qu'il s'est passé, une démolition, un incendie et anticiper ce qui sera menacé dans le futur?

Les transformations ne sont pas toutes malheureuses, mais quelles sont celles qui sont subies et celles qui sont voulues? Il est important de se poser la question à quoi ces transformations répondent-elles. De plus, le regard change, les goûts aussi. Il faut réfléchir à comment on pense et travaille le paysage afin de s'assurer que les éléments principaux perdurent.



*Crédit : Powerpoint de M. Gérard Beudet*

En matière de paysages, il est nécessaire de :

- Réaliser des suivis à différents niveaux, multiscalaires
- Documenter les impacts des partis et des pratiques aménagistes
- Identifier les vulnérabilités et les érosions paysagères; saisir ce qui se passe
- Repérer les transformations subies et les transformations voulues
- Identifier les émergences paysagères

## 6.5 PAYSAGES ET REQUALIFICATION DES ÉGLISES DANS LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

### L'itinéraire

Heure	Lieu	Sujet
13:00:00	<a href="#">MRC de Memphrémagog (455 rue Macdonald, Magog) TRAJET</a>	Introduction + entrée dans bus
13:15:00	Déplacement	Speech Gérard Beudet chemin des pères
13:33:00	Austin - Lisette Maillé (arrêt 3 minutes devant l'entrée du 2125 Chem. Nicholas - Austin, Austin)	Projet de percée visuelle sur le Memphrémagog
13:43:00	Déplacement	
13:45:00	Église Saint-Austin (stationnement du Marché Austin)	Acquisition et requalification de l'église Saint-Austin
14:15:00	Déplacement	
14:21:00	Centre Saint-Patrick, Bolton-Est	Acquisition et requalification de l'église Saint-Patrick, protection des immeubles patrimoniaux à Bolton-Est
14:51:00	Déplacement	Tunnel d'arbres
15:11:00	Église Saint-Étienne, Saint-Étienne-de-Bolton (arrêt 3 minutes devant l'église sans se stationner)	
15:16:00	Déplacement (ralentissement sur le viaduc de l'A-10 - 1 minute)	Corridor visuel A-10
15:24:00	Centre St-Matthews (stationnement avant l'église)	Centre St-Matthews : importance de l'implication municipale et des élus dans le maintien et le développement des lieux communautaires patrimoniaux.
15:54:00	Déplacement (par le chemin des diligences)	
16:08:00	Complexe St-Édouard (stationnement juste avant l'église, débouche sur rue Missisquoi)	
16:23:00	Déplacement (par A10, sortie 118, Merry, Saint-Patrice O)	Corridor visuel MTQ
16:37:00	Cherry River (120, rue des Pins, Magog. Entrée par la rue St-Patrick.	Protection de l'ensemble institutionnel Saint-Luke
16:52:00	Déplacement	
16:54:00	MRC de Memphrémagog (455 rue Macdonald, Magog)	



## REGARDS SUR MEMPHRÉMAGOG

Le vendredi 13 octobre 2023, une quarantaine d'invités concernés de près ou de loin par les paysages et le patrimoine bâti de la MRC de Memphrémagog ont participé à un parcours pittoresque de 80 kilomètres embrassant la zone nord-ouest du territoire de Memphrémagog. Cette activité thématique a mis en lumière différents lieux de culte de Memphrémagog, cinq routes panoramiques ainsi que les différents programmes d'aide financière à la portée des promoteurs.

En souvenir de ce fameux vendredi 13, découvrez dans ce document 13 faits saillants de la tournée ainsi que les mesures d'aide pour favoriser la mise en œuvre d'actions porteuses au service du patrimoine bâti, de la culture et des paysages. Pour toute demande ou idée de projet, n'hésitez pas à contacter nos collègues de la MRC.

Enfin, nous saluons au passage les interventions fort pertinentes des participants, dont celles de Gérard Beudet. L'urbaniste et professeur titulaire à l'Université de Montréal a eu un apport important dans le fait numéro 1, et nous avons eu le plaisir d'en apprendre davantage sur nos paysages en évolution.

Bonne lecture!

1

REGARDS SUR MEMPHRÉMAGOG



TOURNÉE

# PAYSAGES & PATRIMOINE

13.10.23



# 13 FAITS SAILLANTS DE LA TOURNÉE

1

En 1984, le plan directeur de développement de la station touristique internationale Magog-Orford est officiellement publié. Parmi les actions proposées, le plan prévoit la relocalisation de la route 112 à la tête du lac Memphrémagog. En 1986, la MRC envoie un télégramme au premier ministre Robert Bourassa au nom des 23 maires pour défendre les intérêts du projet compromis par la suppression d'un important financement. Heureusement, leurs voix ont été entendues!

2

En 1991, un décret du gouvernement du Québec a permis l'interdiction de l'affichage publicitaire sur une certaine partie de l'autoroute 10, soit du kilomètre 87 à 121. Cette décision a été renchérie par la MRC dans son schéma d'aménagement avec une réglementation spécifique pour protéger le territoire environnant de l'autoroute 10.

3

Grâce à une agriculture dynamique, le chemin des Pères a offert durant de longues années des points de vue imprenables sur le lac Memphrémagog. Avec le changement de vocation de ces milieux, ces percées visuelles tendent malheureusement à disparaître.

4

En 1988, des tunnels d'arbres sont inclus au premier schéma d'aménagement dans les éléments et ensembles patrimoniaux, sous les bâtiments et sites cités au schéma. La MRC prévoit l'ajout de tunnels identifiés par les municipalités dans son prochain schéma d'aménagement.



« Ces alignements de vieux arbres, dont les ramages s'entrecroisent au-dessus de la route, sont des aménagements paysagers qui semblent avoir été mis en place au siècle dernier. Ce sont des espaces "construits" dotés de caractéristiques propres. Ils sont facilement repérables sur le territoire pour quiconque y circule et demeurent des éléments marquants, des temps forts, des paysages humanisés de premier plan. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup>sotar, août 1986

# 13 FAITS SAILLANTS DE LA TOURNÉE

- 5** Réputés pour leur construction de murs en pierre écossais, Neil Manson et son fils Corey ont laissé leur marque dans les Cantons-de-l'Est. Neil s'est intéressé au projet de grange en 2008 et, au cours des quatre années suivantes, durant ses temps libres, il a déménagé du canton de Potton et reconstruite la grange Manson à Austin.
- 6** En 2022, la mairie d'Austin fait l'acquisition de l'église Saint-Austin pour 50 000 \$. Rebaptisé « Carrefour d'Austin » l'année suivante, l'immeuble est sans doute l'un des seuls lieux de culte de la province chauffé à la géothermie. Ces travaux ont été effectués à partir de la fortune personnelle du prête.
- 7** Sur le territoire de Bolton-Est, deux églises anglicanes et une église unie sont protégées par citation patrimoniale. L'une de ces églises, le Centre Saint-Patrick (Église Saint-Patrick) fait partie d'un ensemble qui comprend la mairie, lieu national historique du Canada reconnu pour son architecture sophistiquée.
- 8** Avec ses deux églises, la municipalité de Stukely-Sud bat des records de longévité. Construite en 1883, l'église South Stukely Seventh Day Adventist est la plus ancienne église adventiste de l'Est du Canada. Alors que le Centre Saint-Matthew, achevée en 1856, est la plus vieille église anglicane en pierre des champs de la région.



# 13 FAITS SAILLANTS DE LA TOURNÉE

9

En 1993, la mairie de Stukely-Sud se porte acquéreuse de l'église Saint-Matthew. En 2002, l'immeuble est protégé par une citation de la municipalité. On peut dire que la municipalité est pionnière en termes de protection de patrimoine religieux.

10

Le chemin du Lac-d'Argent, à Eastman, est maintenant bordé par une voie partagée limitée à 30 km/h, afin de favoriser le transport actif et de rendre l'accès plus sécuritaire pour les piétons. Il s'inscrit parmi les plus beaux chemins de l'Estrie avec des percées visuelles uniques sur le lac d'Argent et le mont Orford.

11

Acquis en 2015 par la municipalité pour la somme symbolique de 1\$, le Complexe Saint-Édouard, à Eastman, est aujourd'hui utilisé de manière hybride, autant pour des activités communautaires que des activités catholiques. L'organisation religieuse est aujourd'hui locatrice du lieu.

12

En tant que figure historique et identitaire au cœur de Magog, l'église Saint-Patrice fait présentement l'objet d'une restauration d'envergure. Les travaux sont estimés à 3,2 millions.

13

L'église Saint-Luke de Magog, aujourd'hui la distillerie Cherry River, est le parfait exemple d'une collaboration réussie entre une municipalité et un promoteur privé pour la restauration et la requalification d'un lieu de culte.



# LA PRÉSERVATION DES PAYSAGES

En 2023, la MRC de Memphrémagog fait un pas de plus dans la préservation de ses paysages en adjoignant au schéma d'aménagement ses routes et ses éléments distinctifs du territoire.



Le plan d'action Paysages 2022-2026 vise à faciliter l'accès gratuit aux paysages culturels, grâce à des sites à double fonction identifiés. Comme l'image en référence, les visiteurs pourront contempler les paysages et les voir évoluer au fil des saisons et des années.

La chargée de projets, Lyne Desnoyers, invite les municipalités ainsi que les comités de paysages locaux à proposer de potentiels sites d'ici le **15 décembre 2023**. Pour en savoir plus, écrivez à l'adresse courriel suivante : [ldesnoyers@mrcmemphremagog.com](mailto:ldesnoyers@mrcmemphremagog.com).

## LES PERCÉES VISUELLES DE LA TOURNÉE PAYSAGES & PATRIMOINE

L'autobus s'est arrêté à deux endroits stratégiques : sur le chemin des Pères (Magog), aux abords du lac Memphrémagog, et sur le chemin Nicholas-Austin, en direction de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac. L'objectif de ces arrêts était d'ouvrir la discussion sur les percées visuelles et de se demander comment les maintenir ou les rétablir à partir du réseau routier.



PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

OFFERT PAR LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

# PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX INITIATIVES CULTURELLES DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG



Dans le cadre de son Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la MRC de Memphrémagog procède à un appel de projets afin de permettre aux municipalités, aux organismes à but non lucratif et aux entreprises d'économie sociale à vocation culturelle et/ou patrimoniale, tous basés sur le territoire de la MRC, de déposer des demandes de financement pour des initiatives culturelles locales et régionales. Le principal objectif du programme est de dynamiser le développement culturel local, régional ou d'une communauté spécifique.

Si vous souhaitez obtenir un soutien pour votre pratique artistique professionnelle, veuillez surveiller les appels de projets de l'Entente de partenariat territorial pour soutenir les artistes, les écrivains et les organismes artistiques estriens, coordonnés par le CALQ et le Conseil de la culture de l'Estrie.

Le prochain appel de projets se déroule du **15 novembre au 15 mars 2024**.

Consultez toute la documentation :  
[www.mrcmemphremagog.com/culture](http://www.mrcmemphremagog.com/culture)

## PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

OFFERT PAR LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

# POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE



La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie a pour objectif principal de soutenir des projets locaux et régionaux (MRC) qui démontreront une prise en charge des communautés par elles-mêmes.

La MRC de Memphrémagog souhaite soutenir des projets qui mobilisent les communautés, favorisent le maintien de la vitalité de son territoire et permettent d'améliorer la qualité de vie des gens qui y habitent et y travaillent.

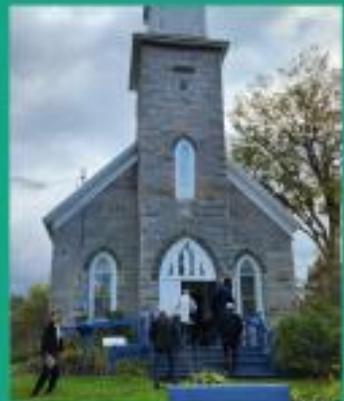
Elle offre un service d'accompagnement aux promoteurs qui désirent déposer une demande de financement dans le cadre de cette politique. L'utilisation de ce service est fortement suggérée afin de s'assurer, notamment, de la recevabilité des projets et d'y inclure tous les documents requis en vue de l'analyse.

L'appel de projets est en continue.

Consultez toute la documentation :

[www.mrcmemphremagog.com/fonds-regions-et-ruralite](http://www.mrcmemphremagog.com/fonds-regions-et-ruralite)

# LA TOURNÉE EN IMAGES



12

# LA TOURNÉE EN IMAGES



« Merci mille fois de votre précieuse participation! »

*David Allard Martin, agent de développement en patrimoine immobilier*

# ANNEXE 1 – Photos

Jour 1- Crédit photo : Sophie DeBlois



Jour 2 – Cr dit photo : Sophie DeBlois



Jour 3



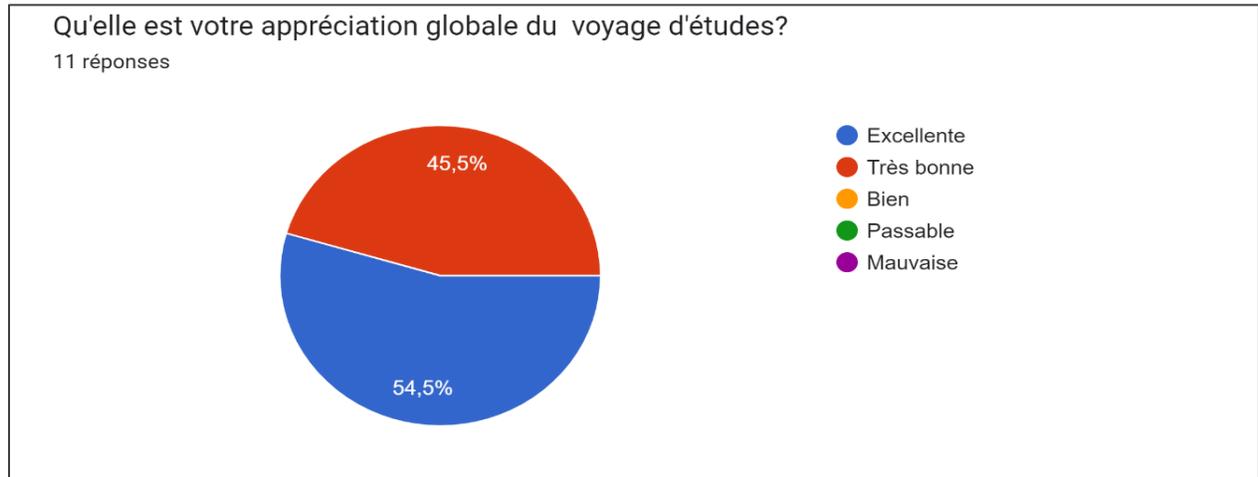
Crédit photo: Sophie DeBlois



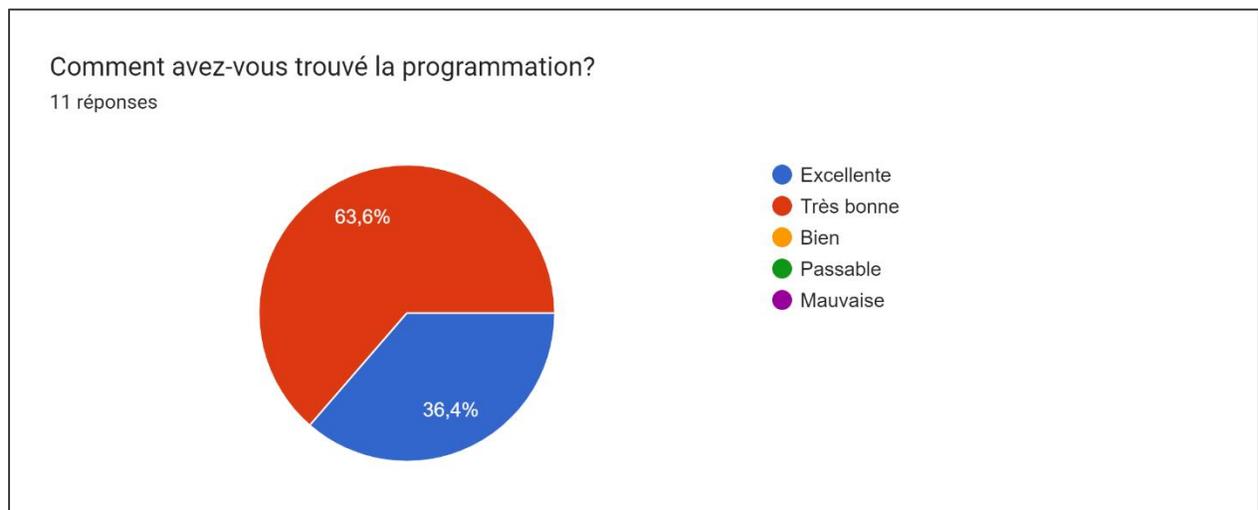
Crédit photo: Sophie DeBlois

## ANNEXE 2 – SONDAGE D'APPRÉCIATION DU VOYAGE

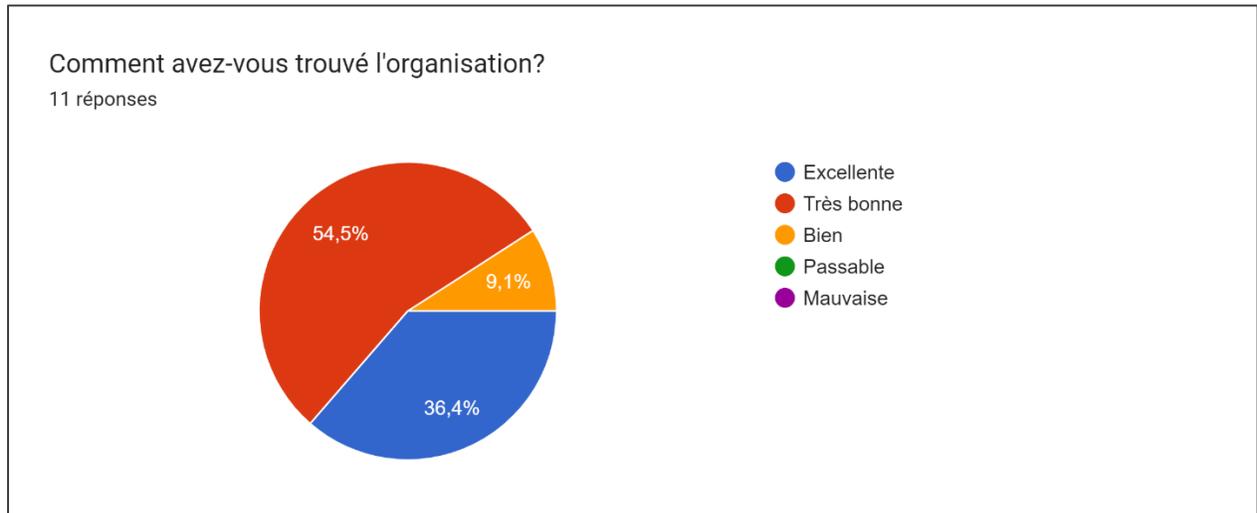
### Question 1



### Question 2



### Question 3

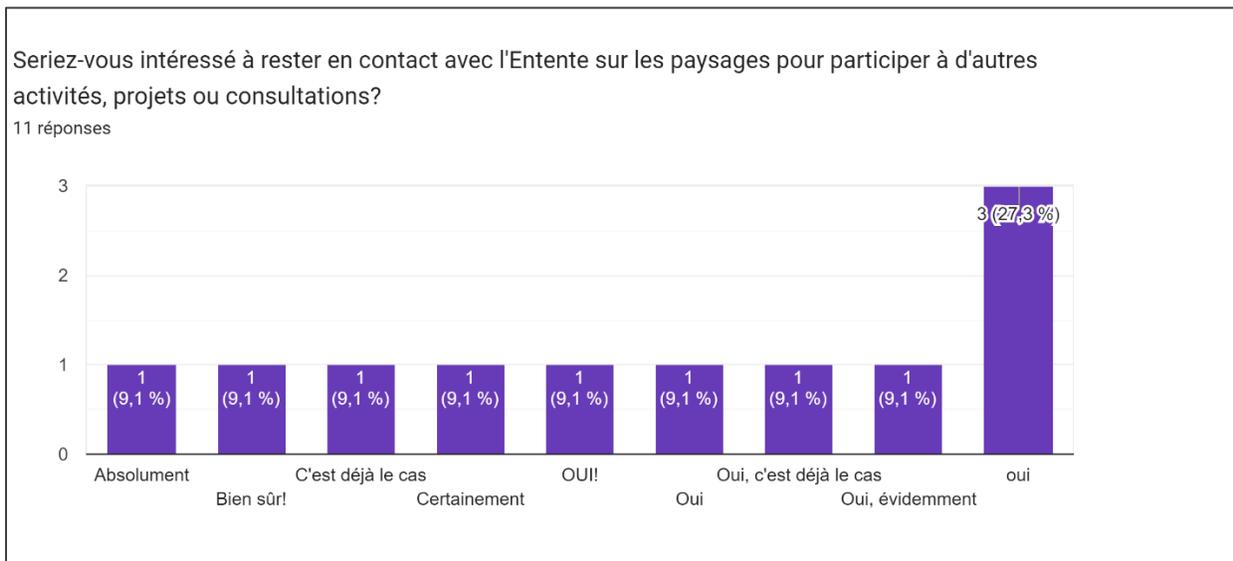


### Question 4

#### Avez-vous apprécié les différents conférenciers? 11 réponses

- Gérald Beaudet et Caroline Sage étaient particulièrement intéressants
- Très intéressant et pertinent
- Absolument! (pertinent.e.s, intéressant.e.s et surtout inspirant.e.s)
- Oui, surtout Gérard Beaudet qui est tellement inspirant et motivant
- Oui, j'ai particulièrement apprécié les présentations du Plan d'action paysages de la MRC de Memphrémagog et la présentation de Gérard Beaudet.
- J'ai adoré les conférenciers des deux premiers jours. J'aurais aimé qu'on entre davantage dans le cadre de protection des paysages au Vermont.
- Les conférenciers étaient tous très intéressants et les sujets pertinents pour notre mandat.
- Oui beaucoup. Particulièrement Line et M. Beaudet
- OUI!
- Oui, tous très intéressants
- Oui, tout à fait. Choix pertinent et conférenciers agréables qui maîtrisaient bien leur sujet. Ils se sont montrés ouverts aux questions et réactions et favorisaient les échanges. TOP!

## Question 5



## Question 6

Avez-vous des propositions pour que les connaissances acquises et les expériences vécues lors de ce voyage soient utiles concrètement dans nos milieux? 11 réponses

- Intérêt de faire une visite terrain avec les élus.
- Faire un rapport et le transmettre à l'ensemble des membres. Rester en contact avec les conférenciers et poursuivre les échanges.
- Je ne suis pas familière avec le fonctionnement de l'Entente et les tables de concertation sur les paysages, mais de partager et diffuser les expériences vécues et les connaissances acquises avec le reste des acteurs du paysage pour inspirer plus largement. / Si ça n'est pas déjà le cas, produire une infolettre avec des exemples de projets, des aides financières disponibles, etc. / Faire ce genre de voyage d'études avant l'appel à projets de l'Entente. / Si ça n'est pas déjà le cas avec les tables de concertation sur les paysages, faire des rencontres régulières avec l'ensemble des acteurs du paysage pour assurer un suivi.
- Un compte rendu et peut-être inviter les intervenants rencontrer lors de l'événement paysages 2024 ou pour des conférences pour les partenaires de l'Entente.
- Réfléchir, avec les membres de l'Entente, à la meilleure manière d'apprendre des erreurs de l'observatoire sur les paysages de Memphrémagog en vue de mettre en place notre propre observatoire de la meilleure manière possible.
- Les témoignages quant à la manière de ficeler et de financer les projets me semblaient particulièrement porteurs en ce qui concerne les MRC (ex.: les Sheds)
- Que les sujets et projets étudiés nous servent d'inspiration pour nos projets futurs.

- Peut-être en faire un document résumé et le transmettre au membre de l'Entente. Mentionner les personnes présentes au voyage qui peuvent être des références au besoin.
- Avoir les coordonnées des participants et intervenants afin d'assurer un suivi de nos échanges
- Non, mais ce serait important de pouvoir s'inspirer de cette expérience afin de faire vivre des projets dynamisants en les adaptant aux réalités de nos milieux
- Partage des résumés et des présentations des conférenciers à l'ensemble des membres de la Table + aux collègues de nos propres milieux ou organisations.

## Question 7

Avez-vous des commentaires sur l'ensemble du voyage d'études ou des propositions pour améliorer l'expérience? 11 réponses

- L'après-midi avec les élus et représentants de la MRC de Memphrémagog était essentiellement axé sur la requalification des églises et peu sur le paysage. Plus d'information sur les efforts de la MRC à cet égard aurait été utile.
- Avoir un horaire un peu moins chargé, mieux se déplacer sur le territoire afin de faire moins de Km.
- Merci pour l'organisation! C'était un voyage inspirant et diversifié. J'ai aimé l'alternance entre les présentations plus magistrales, les sorties terrain, les périodes de réseautage et la portion un peu plus touristique/historique. Comme seule petite recommandation: il aurait pu y avoir une courte présentation sur l'Entente sur les paysages et l'origine du voyage d'études (même si je suis consciente que la majorité doit déjà connaître le contexte).
- C'était dense, intense et intéressant
- Merci beaucoup Sophie pour l'organisation c'était vraiment génial et tu as tout organisé en peu de temps, bravo !!
- Un grand merci de m'avoir invité, je me sens privilégié d'avoir pu y participer
- Revoir le temps consacrer pour chacune des visites de terrain ce qui permettrait de mieux apprécier chacun des projets, réduire le temps pour les dîners où le concept boîte à lunch-paysage serait bien (si la température le permet). Concernant les projets de requalification des églises, j'aurais fort apprécié visiter davantage des projets finalisés, de voir la réhabilitation des lieux selon les fonctions visées et rencontrer les propriétaires (privés et/ou municipaux). Également, de prévoir la planification du voyage plus longtemps à l'avance afin de permettre aux participants intéressés de le mettre à leurs horaires et ainsi d'avoir plus de participants lors d'un prochain voyage d'études.
- Très bien organisé dans son ensemble. Les repas auraient pu être plus légers sur l'heure du dîner ;) Peut-être aussi lors de co-voiturage s'assurer de prendre le temps de valider que tout le monde s'en va à la même place et s'attends. Mais il faut quand même noter que ce petit incident nous a permis de bien rigoler, car ce n'est rien de grave ;) Bravo pour l'organisation, c'est beaucoup de travail.

- La prochaine fois peut être éviter de mettre trop de déplacements dans la programmation. Sinon tout était très bien, merci beaucoup pour ces visites! Au plaisir de se revoir!
- La 1ère journée aurait été agréable en minibus comme la seconde journée d'où le "très bonne" pour l'organisation, mais c'est un très petit détail ! Et... un repas plus léger le midi :). Sinon magnifique expérience à recommencer sans hésiter !
- J'ai apprécié la diversité des thèmes explorés et je pense que c'est une habitude à maintenir pour de futures occasions, car nos organisations et nos milieux étant différents, cela permet à chacun de faire des parallèles avec leur réalité (plus il y a de la diversité, plus on a de chance de pointer des sujets qui collent bien à notre réalité). Peut-être faire attention aux présentations dans une autre langue. Dans mon cas, mon anglais est très moyen et il y a des contenus que je n'ai pas bien saisis (je mettais trop d'efforts à capter les mots et à les traduire ou à les comprendre dans le contexte). Bien que le nombre de participants était moindre que ce que Sophie avait souhaité, j'ai trouvé qu'il favorisait les échanges et la cohésion de groupe. Certains déplacements entre les différentes destinations étaient assez longs...peut-être envisager des parcours plus courts lors d'une prochaine occasion si cela est possible en fonction du territoire. Merci Sophie!